

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

18

Bulletin Officiel

27^{ème} année N°6598 Jeudi 05 Mai 2022 www.cmf.tn ISSN 0330 - 7174 AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR **DES NORMES IFRS** 3 **AVIS DES SOCIETES** ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES STAR **ADWYA** 5 ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES ONE TECH HOLDING TELNET HOLDING PROJETS DE RESOLUTIONS AGO SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES STAR 8 **ADWYA** 11 RESOLUTIONS ADOPTEES CAP OBLIG SICAV 13 SICAV L'INVESTISSEUR 14 **CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS ADVANS 2022-2** 15 **COMMUNIQUES DE PRESSE** BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-16 BANQUE DE TUNISIE 17

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – ASTREE : APPEL A CANDIDATURE

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	
BIAT SUBORDONNE 2022-1	23
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	33
ANNEXE I	
LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/202	22)
ANNEXE II	
INFORMATIONS POST AGO	
- TUNISIE LEASING ET FACTORING	
- ARAB BANKING CORPORATION – TUNISIE	
- HANNIBAL LEASE	
<u>ANNEXE III</u>	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021	
- ADWYA	
ANNEXE IV	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021 ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES INTERNATIONALES IFRS	
- ENNAKL AUTOMOBILES	
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021 ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES INTERNATIONA	ALES IFRS
- ENNAKL AUTOMOBILES	

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023.
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches envue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

2022 - AC - 010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES STAR

SIEGE SOCIAL : SQUARE AVENUE DE PARIS-TUNIS

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 12 mai 2022, à 9 heures, à l'hôtel Laico – sis à l'Avenue Med V-Tunis - Place des Droits de l'Homme et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021,
- 2) Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice 2021 et approbation des conventions règlementées,
- 3) Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2021,
- 4) Quitus aux administrateurs,
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2021,
- 6) Ratification de la cooptation des administrateurs,
- 7) Fixation des jetons de présence des administrateurs et des et des membres des différents comités,
- 8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024,
- 9) Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément à l'article 45 des statuts mis à jour, l'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours (15 jours) au moment de la convocation de l'Assemblée au moins cinq actions libérées des versements appelés. Les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un deux ou un membre de l'Assemblée.

Les différents documents et rapports relatifs aux points inscrits à l'ordre de jour de l'assemblée se trouvent à la disposition des actionnaires au département comptabilité au siège de la société -square avenue de Paris-Tunis dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa KM 14 BP 658 – 2070 La Marsa Tunisie

Le Conseil d'Administration de la société ADWYA, réuni le mercredi 23 mars 2022 a examiné le rapport d'activité de la société et a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui font ressortir un résultat net de 1 529 117DT.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le Mardi 24 Mai 2022 à 10 h 00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise « IACE » aux Berges du Lac et dont l'ordre du jour est :

- ✓ Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.
- ✓ Lecture et approbation des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.
- ✓ Approbation des conventions réglementées.
- ✓ Quitus aux administrateurs.
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice 2021.
- ✓ Nomination et/ou renouvellement du mandat des administrateurs.
- ✓ Nomination du commissaire au compte.
- ✓ Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration, Comité Permanent d'Audit et des administrateurs membres du Comité des Ressources Humaines.
- ✓ Délégation de pouvoirs nécessaires.
- ✓ Questions diverses.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

ONE TECH HOLDING

Siège social: 16, rue des entrepreneurs – La Charguia 2- 2035 Ariana

Les actionnaires minoritaires de la société ONE TECH HOLDING sont invités à assister à l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra **le Jeudi 26 Mai 2022 à 10 heures**, au siège social de la société sis 16, Rue des Entrepreneurs – La Charguia 2- Ariana- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Ratification du mode et des délais de convocation ;
- 2. Désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la Société à la suite de son élection par les actionnaires minoritaires de la Société ; et
- 3. Pouvoirs en vue des formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que seuls les actionnaires détenant individuellement au plus 0.5% du capital de la société, pour les personnes physiques, et au plus 5% du capital de la société pour les institutionnels peuvent émettre des votes au cours de cette assemblée.

La société met à la disposition des actionnaires minoritaires la liste des candidats retenus accompagnée des informations suivantes :

- Nom, prénom et date de naissance ;
- Diplômes et qualifications ;
- Activités professionnelles au cours des dix dernières années et notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercées dans d'autres sociétés; et
- Pourcentage de participation dans le capital.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

TELNET HOLDING S.A

Siège Social: Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 - Tunis Mahrajene

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la société TELNET HOLDING sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le Lundi 16 Mai 2022 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac 1 - Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration et ce pour un mandat de trois ans (2022, 2023 et 2024) qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES STAR

SIEGE SOCIAL : SQUARE AVENUE DE PARIS-TUNIS

La société STAR publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 Mai 2022.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2021, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2021 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat 2021	21 055 608 268
Résultats reportés 2013 & antérieurs	17 806 087 763
Résultats reportés 2020	145 362 528 219
Total	184 224 224 250
Réserves pour Fonds Social	1 000 000 000
Dividendes prélevés sur les résultats reportés 2013 et	
antérieurs	8 423 079 450
Résultats reportés 2013 & antérieurs	9 383 008 313
Report à nouveau	165 418 136 487
Total report à nouveau 2021	174 801 144 800

En conséquence, il sera servi un dividende de 3,650 dinars par action. Ces dividendes seront distribués en totalité sur le reliquat du report à nouveau disponible au 31/12/2013 et sont donc exonérés de la retenue à la source au titre de l'Impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du auprès des intermédiaires en bourse et des détenteurs des comptes dépositaires des titres pour les titres qui y sont déposés et à la Société Tunisienne de Banque pour les titres non déposés.

Cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution

Le Conseil d'Administration a coopté :

- Madame Sihem NEMSIA en tant qu'administrateur représentant l'Etat Tunisien en remplacement de Monsieur Sami ZOUBEIDI.
- Madame Asma MESSAOUDI en tant qu'administrateur représentant l'Etat Tunisien en remplacement de Madame Sihem NEMSIA,
- Monsieur Mohamed CHOUIKHA en tant qu'administrateur représentant la Société Tunisienne de Banque en remplacement de Monsieur Lotfi DEBBABI,
- Madame Amina BOUZGUENDA ZEGHAL en tant qu'administrateur indépendant.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie cette cooptation et approuve la désignation de Mesdames Asma MESSAOUDI, Amina BOUZGUENDA ZEGHAL et Monsieur Mohamed CHOUIKHA en qualité d'administrateurs.

fin

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur:	Echéance mandat, qui prendra lors de l'AGO qui statuera sur l états financiers de :
- Quatre membres représentant l'Etat Tunisien et Entreprises Publiques :	
* Monsieur Samir MLAOUHIA	2022
* Madame Najoua KHRAEIF	2022
* Madame Asma MESSAOUDI	2022
* Monsieur Mohamed CHOUIKHA	2022
- Quatre membres représentant Groupama Holding Filiales et Participations :	
* Monsieur Olivier PEQUEUX	2022
* Monsieur Yu-Yi FANG	2022
* Monsieur Didier LALUET	2022
* Monsieur Habib KARAOULI	2022
- Membres indépendants :	
* Monsieur Anis ALLOUCHE	2023
* Madame Amina BOUZGUENDA ZEGHAL	2023
- Membre représentant les actionnaires minoritaires :	
* Monsieur Ezzeddine EL KADHI	2022
- Membre représentant les actionnaires privés :	
* Ekuity Capital : Monsieur Aymen BEN AYED.	2022
Cette résolution est adoptée à	

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 8 000 DT le montant brut annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et aux administrateurs membres du comité financier de pilotage, du comité de gestion des risques et du comité de nominations et de rémunérations.

Cette résolution est adoptée à

Septième Résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet « Générale Audit et Conseil » représenté par Madame Selma LANGAR comme co-commissaire aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance pour un mandat de trois ans 2022, 2023 et 2024 soit une période venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs à monsieur le Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement de dépôts et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ADWYA

Siège social: Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSA.

Projet des résolutions de la société ADWYA à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 Mai 2022.

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2021, approuve les états financiers de l'exercice 2021 et qu'ils ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après lecture et examen du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, relatif aux articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, approuve les conventions y mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2021.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice 2021, qui est de l'ordre 1529 117 dinars. Ainsi et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de distribuer un dividende de *80 Millimes* par action aux actionnaires et d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

- Bénéfice net d'impôt au 31/12/2021 :
- Réserve légale 5% :(atteint les 10% du capital social)
- Réserve Spéciale pour Réinvestissements exonérés :
- Bénéfice distribuable :
 - ✓ Réserves légales
 - ✓ Autres réserves ordinaires
- Dividendes aux actionnaires :

1529 117 Dinars

0 Dinars

0 Dinars

16 134 290 Dinars

2 152 800 Dinars 13 981 490 Dinars

1 722 240 Dinars

SIXIEME RESOLUTION:

À la suite du décès de M. Taher EL MATRI.L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, approuve de coopter M. Sadry EL MATRI entant que nouveau Membre du conseil d'administration d'Adwya pour la durée restant à courir du mandât de M. Taher EL MATRI

SEPTIEME RESOLUTION:

L'Assemblée générale, après avoir constaté l'expiration du mandat du commissaire aux comptes **Société Mourad GUELLATY&Associés** et sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler le mandat de : **Société Mourad GUELLATY& Associés**, comme commissaire aux comptes de « ADWYA S.A » pour un mandat de trois exercices qui prendra fin à la tenue de l'assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

HUITIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer aux membres du conseil la somme annuelle de Sept Mille Dinars (7 000 DT) à titre de jetons de présence par administrateur et ce au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer aux Administrateurs membres du Comité Permanent d'Audit la somme annuelle de Sept Mille Dinars (7 000 DT) à titre de rémunération pour chaque membre et ce, au titre de l'exercice 2021.

L'Assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer aux Administrateurs membres du Comité de Ressources Humaines la somme annuelle de Sept Mille dinars (7 000 DT) à titre de rémunération pour chaque membre et ce au titre de l'exercice 2021

NEUVIEM RESOLUTION:

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité d'enregistrement ou autre.

RESOLUTIONS ADOPTEES

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 27 novembre 2000 **Siège social** : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports, général et spécial, du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion et prend acte des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes. Elle approuve également les états financiers de l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus, entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 5,367 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 5 mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat des administrateurs et décide la nomination pour un mandat de trois ans expirant à l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2024. Messieurs Raouf Negra, la Cie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-européenne représentée par M. Mehdi Doghri, SEPCM représentée la M. Mourad Doghri et la Cofite Sicaf représentée par M. Hakim Doghri.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au représentant légale ou toute personne mandatée par lui pour accomplir les formalités légales d'annonce et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 4 octobre 1997 Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports, général et spécial, du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion et prend acte des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes. Elle approuve également les états financiers de l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus, entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 0,711 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 5 mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat des administrateurs et décide la nomination pour un mandat de trois ans expirant à l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2024. Messieurs Raouf Negra, la Cie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-européenne représentée par M. Mehdi Doghri, SEPCM représentée la M. Mourad Doghri et la Cofite Sicaf représentée par M. Hakim Doghri.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au représentant légale ou toute personne mandatée par lui pour accomplir les formalités légales d'annonce et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2022 – AS – 0506

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE « ADVANS 2022-2 »

MAC SA, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ADVANS 2022-2 » de 10 000 000 dinars, émis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, ouvertes le 28/04/2022 ont été clôturées le 28/04/2022, pour un montant de 10 millions de dinars.

			,	,	
AVIS	DEC	$\alpha \alpha \alpha \alpha$			14)
AVIS	11112	2011	н,		^
					١.

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis

La Banque Nationale Agricole informe ses actionnaires que son AssembléeGénérale Ordinaire, tenue le
29 Avril 2022, a décidé la distribution d'un dividende de 0,800 DT par action au titre de l'exercice 2021.
Les dividendes seront mis en paiement à compter du lundi 23 mai 2022.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

			,	,	
ATTTO	DEC	$\alpha \alpha \alpha$			(de)
$\Lambda V I \bullet$	111			H 🖜	_^
AVIS	$\mathbf{D}\mathbf{E}\mathbf{S}$	\mathbf{v}	11111	וטטו	

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 27 avril 2022, a fixé le montant des dividendes à 0,280 dinar par action.

La mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 10 mai 2022.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

2022 – AS – 0509

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE

Siège social: 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 – Tunis

Appel à candidature au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application des nouvelles exigences légales édictées par la loi 2019-47 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, par l'arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019 ainsi que de la Décision Générale n° 23 du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE », lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires devant siéger à son Conseil d'Administration.

On entend par actionnaires minoritaires, les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital.

I. <u>LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ</u>

Tout candidat au poste de représentant des actionnaires minoritaires doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions. Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Ne peuvent être candidat(e)s au poste de membre représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 du code des sociétés commerciales,
- Les personnes ayant fait I 'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre IE terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

- Justifier d'une participation individuelle dans le capital de l'ASTREE ne dépassant pas 0,5 %;
- Ne doit avoir au jour du dépôt de la candidature aucun intérêt direct ou indirect avec l'ASTREE, ses actionnaires autres que minoritaires, ses administrateurs, ou les membres du directoire de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :

- Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique, ou salarié de l'ASTREE,
- Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, directeur général unique ou salarié d'une société appartenant au même groupe que l'ASTREE.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle l'ASTREE est directement ou indirectement administrateur ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint, le président du directoire ou le directeur général unique de l'ASTREE (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, ou directeur général adjoint, ou président du directoire, ou salarié de l'ASTREE,
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe que l'ASTREE.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de l'ASTREE;
- Ne pas être en même temps membre du conseil d'administration, du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou président du directoire, ou directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé, ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec l'ASTREE ou d'une société concurrente;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Conditions d'expérience et de compétence :

Les candidat(e)s à ce poste doivent, au moment de leur candidature :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent);
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur des assurances ou financier.

II. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du président du conseil d'administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en annexe 1,
- Le curriculum vitae du candidat,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par le présent appel à candidature, selon le modèle prévu en **annexe 2**,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature,

- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae,
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la société.

III. <u>DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES</u>

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration d'Astrée Assurances et portant la mention « Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires »

Cette enveloppe doit être déposée au Bureau d'Ordre Central d'Astrée Assurances, <u>au plus tard le 14 Mai 2022 inclus</u>, ou transmise par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste au Siège Social de la société sis au 45, Avenue Kheireddine Pacha 1080 Tunis (le cachet de la poste fait foi), et ce, dans le même délai.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par l'ASTREE.

IV. LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

Dès la clôture de l'appel à candidature, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » transmettra pour avis à l'Autorité de Tutelle et au Conseil du Marché Financier, la liste préliminaire des candidats admis à concourir.

Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » doit convoquer les actionnaires minoritaires en **assemblée** élective.

L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée élective. La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » mettra à la disposition des actionnaires minoritaires toutes les informations nécessaires sur les candidats retenus.

Au cours de l'assemblée élective, les actionnaires minoritaires doivent élire un seul candidat figurant sur la liste proposée. Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité des voix des actionnaires minoritaires présents ou représentés ayant pris part à l'élection. Si à l'issue de cette élection aucun candidat n'obtient la majorité, un second tour est organisé lors de la même séance. Seuls les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont maintenus. Le choix se portera sur le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour.

La société doit soumettre la désignation du représentant des actionnaires minoritaires à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Toutes les modalités de participation et de vote à l'assemblée élective seront exhaustivement détaillées dans l'avis de convocation.

Annexe 1

	Annexe 1
FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTR SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C	RATEUR REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU OMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « ASTREE »
Nom et Prénom :	
Numéro CIN :	
Adresse:	
Téléphone Fixe :	GSM:
E-mail :	
Profession/Activité :	
Formation Académique : Autres qualifications du candidat :	
1	

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro demeurant au, candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE », déclare formellement et solennellement sur l'honneur, répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature et atteste de l'exactitude et de la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae.
Signature
(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.
2022 – AS – 0510

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2022, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «BIAT SUBORDONNE 2022-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 23 avril 2021, a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a aussi autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 16 mars 2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné par Appel Public à l'Epargne, au courant du deuxième trimestre de l'exercice 2022, d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200MD.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200 MD par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

- Catégorie **A**: **5 ans**, taux fixe **8,75%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,55%** brut l'an ; exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 40 000 000 DT (400 000 obligations subordonnées).
- Catégorie B: 5 ans, taux fixe 8,75% brut l'an et/ou taux variable TMM+2,55% brut l'an;
- Catégorie C: 5 ans in fine, taux fixe 9,15% brut l'an et/ou taux variable TMM+2,95% brut l'an;
- Catégorie **D**: **7 ans dont 2 années de grâce**, taux fixe **9,20%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,00%** brut l'an ;
- Catégorie E: 7 ans in fine, taux fixe 9,45% brut l'an et/ou taux variable TMM+3,25% brut l'an;
- Catégorie F: 10 ans dont 5 années de grâce, taux fixe 9,60% brut l'an et/ou taux variable TMM+3,35% brut l'an;
- Catégorie G: 10 ans in fine, taux fixe 9,70% brut l'an et/ou taux variable TMM+3,45% brut l'an.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse :

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et ≤ 3 ans	7,4%	TMM + 1,2%
\geq 3 ans et < 4 ans	7,8%	TMM + 1,6%
\geq 4 ans et \leq 5 ans	8,2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant:

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » est d'un montant de 150 000 000 dinars, divisé en 1 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 200 000 000 dinars, divisé en 2 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le 06/04/2022 et clôturées sans préavis au plus tard le 03/06/2022. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (200 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 2 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 150 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le 03/06/2022, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 150 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 03/06/2022, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 06/07/2022 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 06/04/2022 aux guichets de la BIAT, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

But de l'émission

Le but de cet emprunt est de permettre à la BIAT de renforcer ses quasi-fonds propres et d'améliorer, par conséquent, ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- Dénomination de l'emprunt : «BIAT SUBORDONNE 2022-1»
- La législation sous laquelle les titres sont créés: Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit: le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3: des obligations.
 - Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- *Catégorie des titres*: Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- *Modalités et délais de délivrance des titres :* Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire en bourse TUNISIE VALEURS.
 - L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 03/06/2022, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le 03/06/2022 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt:

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :
- Taux fixe : Taux annuel brut de 8,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,55% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

• Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe: Taux annuel brut de 8,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,55% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

• Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans in fine :

- > <u>Taux fixe</u>: Taux annuel brut de **9,15%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

• Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe: Taux annuel brut de 9,20% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ➤ <u>Taux variable</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

• Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de 9,45% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

• Pour la catégorie F d'une durée de 10 ans dont 5 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de 9,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 335 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

• Pour la catégorie G d'une durée de 10 ans in fine :

Faux fixe: Taux annuel brut de 9,70% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,45% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 345 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Amortissement-remboursement:

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories **A** et **B** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories C, E et G feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **D** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année. Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **F** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la sixième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 03/06/2027 pour les catégories A, B et C, le 03/06/2029 pour les catégories D et E et le 03/06/2032 pour les catégories F et G.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et ≤ 3 ans	7.4%	TMM + 1.2%
\geq 3 ans et \leq 4 ans	7.8%	TMM + 1.6%
\geq 4 ans et \leq 5 ans	8.2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **03 juin** de chaque année.

Pour les catégories A et B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 03/06/2023 et le premier remboursement en capital aura lieu le 03/06/2023.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le 03/06/2023 et le remboursement total en capital aura lieu le 03/06/2027.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le 03/06/2023 et le premier remboursement en capital aura lieu le 03/06/2025.

Pour la catégorie E, le premier paiement en intérêts aura lieu le 03/06/2023 et le remboursement total en capital aura lieu le 03/06/2029.

Pour la catégorie F, le premier paiement en intérêts aura lieu le 03/06/2023 et le premier remboursement en capital aura lieu le 03/06/2028.

Pour la catégorie G, le premier paiement en intérêts aura lieu le 03/06/2023 et le remboursement total en capital aura lieu le 03/06/2032.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie ce taux est de :

- Catégorie A: 8,75% brut l'an
- Catégorie B: 8,75% brut l'an
- Catégorie C : 9,15% brut l'an
- Catégorie D: 9,20% brut l'an
- Catégorie E : 9,45% brut l'an
- Catégorie F : 9,60% brut l'an
- Catégorie G: 9,70% brut l'an

• Marge actuarielle (souscription à taux variable):

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de février 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,248% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,798% pour la catégorie A et B, de 9,198% pour la catégorie C, 9,248% pour la catégorie D, 9,498% pour la catégorie E , 9,598% pour la catégorie F, et 9,698% pour la catégorie G.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de :

- 2,55% pour la catégorie A et B
- 2,95%, pour la catégorie C
- 3,00% pour la catégorie D
- 3,25% pour la catégorie E
- 3,35% pour la catégorie F
- 3,45%, pour la catégorie G

et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• Durée totale :

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon 7 catégories :

- Catégorie A : 5 ans ;
- Catégorie B : 5 ans ;
- Catégorie C : 5 ans in fine
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce ;
- Catégorie E : 7 ans in fine ;
- Catégorie F : 10 ans dont 5 années de grâce ;
- Catégorie G: 10 ans in fine.

• Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie, cette durée est de :

- Catégorie A: 3 ans;
- Catégorie B : 3 ans ;
- Catégorie C : 5 ans.
- Catégorie D : 5 ans ;
- Catégorie E : 7 ans ;
- Catégorie F : 8 ans ;
- Catégorie G: 10 ans.

• Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

Par catégorie, la duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de :

- Catégorie A : 2,697 années ;
- Catégorie B: 2,697 années;
- Catégorie C: 4,229 années.
- Catégorie D: 4,166 années;
- Catégorie E : 5,426 années ;
- Catégorie F: 5,887 années;
- Catégorie G : 6,828 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

• Rang de créance :

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblé Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie:

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la banque :

La BIAT est notée **Caa 1** à long terme avec perspectives négatives pour les dépôts en monnaie locales et en devises et **B3** à long terme pour le risque de contrepartie en monnaie locale et en devise, en date du 24/11/2021 par l'agence de notation Moody's.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 06/04/2022 aux guichets de la BIAT, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par l'article 52 c du code de l'IRPP et de l'IS, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars

(6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BIAT Subordonné 2022-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il n'existe pas d'emprunt obligataire émis par la BIAT coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BIAT s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

La BIAT s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « **BIAT Subordonné 2022-1**» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

• Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »)

• Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

• Le marché secondaire :

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 25/03/2022 sous le numéro 22-1074, du document de référence « BIAT 2022» enregistré par le CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BIAT, siege70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis, Tunisie valeurs, Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF: www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activités relatifs au premier trimestre 2022 et les états financiers arrêtés au 31/12/2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2022 et le 30/04/2022.

	<u> </u>	9				
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au	31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
		E CAPITALISATION				
		AIRES DE CAPITALISATION	· · · · · ·			
1 TUNIS IE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		208,788	212,280	212,317
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		143,113	145,860	145,892
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		119,334	121,422	121,439
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		128,525	131,140	131,157
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		124,675	126,827	126,854
6 FIDELITY SICAV PLUS	MACSA	27/09/18		124,360	126,980	127,002
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		119,831	121,886	121,905
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		48,476	49,158	49,164
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		34,865	35,479	35,484
10 POSTEOBLIGATAIRESICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		118,444	120,714	120,734
		APITALISATION - VL QUOT	IDIENNE			
11 FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07		18,458	18,787	18,790
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		130,231	131,465	131,472
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,194	1,233	1,233
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		125,198	127,441	127,279
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		12,212	12,399	12,401
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		175,986	179,414	179,447
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		12,097	12,276	12,278
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		100,085	102,044	102,064
19 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		102,185	104,313	104,333
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07		14,495	14,616	14,618
20 FCI TROOKES OBLIGATAIRE		PITALISATION - VL HEBDO	MADAIRE	14,493	14,010	14,010
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI			1,952	1,989	1,991
21 FCF MAGRICEDIA FRUDENCE		23/01/06 ES DE CAPITALISATION		1,952	1,969	1,991
		1		ر. م.م.ا		
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		65,900	66,759	66,767
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		139,219	138,000	138,129
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		109,364	104,585	104,838
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		111,243	113,304	113,324
Adren avec a creave parameter		TALISATION - VL QUOTIDIE	ENNE	120.020	140 (21	140.542
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		139,028	140,621	140,743
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		533,143	538,543	538,906
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		137,906	137,119	137,060
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		176,092	180,295	180,347
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		98,227	98,563	99,253
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		131,857	132,809	133,018
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		167,720	162,995	162,829
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		149,704	144,021	144,063
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		23,129	22,565	22,664
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE GAT INVESTIGATION	19/01/16		92,104	95,615	95,402
36 FCP GAT VIE MODERE 37 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		-	1,003	1,003
5/ FCF GAT VIE CRUISSANCE		29/04/22 ALISATION - VL HEBDOMA	DAIRE		1,003	1,003
20 ECB AVIC CAREAL PROPERTY	T		DAINE	22.42.12.1	2255 252	2255 0 40
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2242,121	2275,272	2275,969
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		127,962	134,603	135,421
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	 	216,057	217,875	217,634
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	 	2,980	2,941	2,946
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,679	2,663	2,668
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	<u> </u>	65,250	62,679	62,869
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,336	1,354	1,355
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,229	1,223	1,225
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,200	1,196	1,200
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MACSA	09/11/15		106,676	105,697	105,430
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1187,879	1148,768	1141,994
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	12,815	12,719
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,355	10,391	10,391
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA SICAV ACTIO	21/06/21 NS DE CAPITALISATION		11,433	12,417	12,285
52 IDCLINIVEDS ACTIONS SIGNY		T T		00 113	07.023	07.007
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE FCP. ACTIONS DE CA	10/04/00 PITALISATION - VL HEBDON	MADAIRE	88,113	87,922	87,996
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI UFI	15/09/09	D.IIKL	1,288	1,256	1,264
O PO MAGINEDIA SIMBOL ACTIONS	1	15/07/07	<u> </u>	1,200	1,230	1,204

	OPCVM I	E DISTRIBU	TION		-		
D(Date	Dernier o	livide nde	XX 21/12/2021	177	D 1) 17
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de paiement	Montant	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
55 SANADEIT SICAV	AFC SICAL	01/11/00		4,548	109,644	111,221	111,244
56 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	103,077	103,089
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	109,874	109,890
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00		5,398	105,079	107,048	107,060
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,392	109,414
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE 61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX	01/09/03	26/05/21 21/05/21	5,411 5,277	109,883 106,472	111,841 108,389	111,860 108,407
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,295	105,314
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,656	103,657
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	109,291	103,940
65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	111,323	111,344
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,483	107,501
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10		3,660	105,277	106,677	106,689
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,358	102,374
69 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 70 SICAV BH OBLIGATAIRE	SCIF BH INVEST	16/10/00 10/11/97	25/05/21 31/05/21	4,129 5,449	104,652 104,146	106,528 105,996	106,543 106,014
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	104,140	108,173	108,188
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	106,629	106,644
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,641	104,562
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05		4,222	107,582	109,243	109,257
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,256	104,685	104,697
	FCP OBLIGAT.	IRES - VL QUOT					
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	111,618	111,632
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10		5,114	106,205	108,110	108,138
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15		4,033	108,972	111,128	111,152
and responses to the second	FCP OBLIGATA	_			*** 0=-		
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18 CAV MIXTES	21/05/21	7,610	111,053	114,026	113,192
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	62,757	62,772
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,1442	99,498	99,840	99,811
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99		0,711	18,119	18,229	17,520
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00		14,327	289,132	281,258	281,554
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2213,827	2218,596
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	71,187	71,134
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95		1,629	55,762	56,548	56,548
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,302	107,311
-						,	107,511
		ES - VL QUOTIDI	ENNE			<u> </u>	<i>,</i>
88 FCP IRADEIT 50	AFC	04/11/12	ENNE 27/05/21	0,273	11,901	11,612	11,653
89 FCP IRADEIT CEA	AFC AFC	04/11/12 02/01/07	27/05/21 27/05/21	1,045	15,054	11,612 15,803	11,653 15,807
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA	AFC AFC ATTIJARI GESTION	04/11/12 02/01/07 30/06/09	27/05/21 27/05/21 27/05/21 19/05/21	1,045 0,081	15,054 15,964	11,612 15,803 16,035	11,653 15,807 16,111
89 FCP IRADETT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	AFC AFC	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21	1,045 0,081 0,184	15,054 15,964 14,003	11,612 15,803 16,035 14,169	11,653 15,807 16,111 14,213
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA	AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	04/11/12 02/01/07 30/06/09	27/05/21 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20	1,045 0,081	15,054 15,964	11,612 15,803 16,035	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CGF	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11	27/05/21 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20	1,045 0,081 0,184 0,040	15,054 15,964 14,003 9,701	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	AFC AFC ATTHARI GESTION ATTHARI GESTION CGF STB FINANCE	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756
89 FCP IRADETT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTHEZ	AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11	27/05/21 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,755 86,615
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA	AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CGF STB FINANCE TSI UGFS-NA UBCI BOURSE	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,755 86,619 104,577
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTHEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979 104,862 82,756 86,619 104,577 91,864
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMITIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA	AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCF STB FINANCE TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,577 91,866 10,218
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTHEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,577 91,866 10,218
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMITIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA	AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 DAIRE	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979 104,865 82,750 86,619 104,577 91,866 10,218 95,744
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA	AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CGF TSI UTSI UCFS-NA UBCI BOURSE TSI UTSI UTSI UTSI UTSI UTSI UTSI UTSI	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 DAIRE 16/06/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979 104,865 82,750 86,619 104,577 91,866 10,218 95,744 147,719
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991	11,653 15,80° 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,57° 91,866 10,218 95,744 147,719
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEC CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CGF STB FINANCE TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VL HEBDOM 28/03/11 31/12/10	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 DAIRE 16/06/21 25/05/18	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,509 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,686	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,577 91,864 10,218 95,744 147,719 101,944 120,915
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNEACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VI. HEBDOM 28/03/11 31/12/10	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,577 91,864 10,218 95,744 147,719 101,946 120,915 121,364 183,298
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BLAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP	AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VL HEBDOM. 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 10/05/21 21/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - - 3,856 1,001 0,523 0,686 0,523 0,686 2,750 3,399	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,865 82,756 86,619 104,577 91,866 10,218 95,744 147,719 101,946 120,915 121,366 183,299 171,314
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCL - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BLAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VI. HEBDOM. 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,683 0,683 2,561 2,750	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309	11,653 15,80° 16,111 14,213 8,97° 104,862 82,756 86,619 104,57° 91,866 10,218 95,744 147,719 101,946 120,913 121,366 183,298 171,314 167,755 22,209
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNEACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNEATOINS FCP 107 MAC EPARGNEACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP	AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VI HEBDOM. 28/03/11 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09	27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 21/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 -	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449	11,653 15,80° 16,111 14,213 8,97° 104,862 82,75(86,619 104,57° 91,866 10,218 95,744 147,719 101,944 120,913 121,366 183,298 171,314 167,755 22,209
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI- FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VI HEBDOM 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 DAIRE 16/06/21 21/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 - 27/05/20	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,750 86,619 104,577 91,864 10,218 95,744 147,719 101,946 120,915 121,364 183,298 171,314 167,752 22,209 140,266
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UDECI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BHAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 28/03/11 31/12/10 15/11/05 15/11/05 15/11/05 04/10/10 03/03/10	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 10/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,577 91,864 10,218 95,744 147,719 101,946 120,919 121,364 183,298 171,314 167,752 22,209 140,266 160,825 5201,442
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UDCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIEACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BHAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	AFC AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCF	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 15/01/07 15/01/07 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 10/04/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 28/05/20	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,683 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,577 91,864 110,218 95,744 147,719 101,946 120,918 121,364 183,298 171,314 167,752 22,205 140,263 160,825 5201,442 En liquidation
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMIM EPARGNEACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNEACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIEACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNEACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNEACTIONS FCP 108 MAC AL HOUJA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION	AFC AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF AMEN INVEST	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 15/01/07 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 DAIRE 16/06/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 28/05/20 02/06/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979 104,865 82,750 86,619 104,577 91,864 10,218 95,744 147,719 101,940 120,912 121,366 183,298 171,314 167,752 22,209 140,263 160,822 5201,444 En liquidation
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIEA CTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BLAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTIES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	AFC AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCF	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VL HEBDOM. 28/03/11 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/11 14/12/15 29/07/16	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 07/03/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/20 27/05/20 28/05/20 02/06/21 31/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 1,001 0,523 0,686 0,836 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979 104,862 82,750 86,619 104,877 91,864 10,218 95,744 147,719 101,946 120,915 121,364 183,298 171,314 167,752 22,209 140,263 160,825 5201,442 En liquidation 92,357
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMIM EPARGNEACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNEACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIEACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNEACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNEACTIONS FCP 108 MAC AL HOUJA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION	AFC AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF AMEN INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VI HEBDOM 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16 04/07/17 12/11/18	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 25/05/18 31/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594 105,254 0,321	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979 104,862 82,750 86,619 104,577 91,864 10,218 995,744 147,719 101,946 120,915 121,364 183,298 171,314 167,752 22,209 140,263 160,825 5201,442 En liquidation
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 - VL HEBDOM. 28/03/11 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/11 14/12/15 29/07/16	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 28/05/20 02/06/21 08/04/22 28/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 1,001 0,523 0,686 0,836 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960 4559,325 10,240	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563 10,156	11,653 15,807 16,111 14,213 8,979 104,862 82,756 86,619 104,877 91,864 10,218 95,744 147,719 101,946 120,915 121,364 183,298 171,314 167,752 22,209 140,263 160,825 5201,442 En liquidation 92,357 4567,302 10,148
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UDCI. FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 115 FCP SECURITE	AFC AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST STUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 01/07/11 22/09/14 22/09/14 15/01/07 15/01/07 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16 04/07/17 12/11/18 11/02/19 27/10/08	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 - 07/03/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 24/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594 105,254 0,321 5,728	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960 4559,325 10,240	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563 10,156	11,655 15,80° 16,111 14,215 8,975 104,866 82,756 86,619 104,57° 91,866 10,211 95,744 147,719 101,946 120,919 121,366 183,298 171,31- 167,755 22,209 140,266 160,829 5201,442 En liquidation 92,35° 4567,300 10,143
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UBCI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BLAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTIES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 115 FCP SECURITE 116 FCP P BLAT-EQUITY PERFORMANCE	AFC AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT UNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 1-VLHEBDOM 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16 04/07/17 12/11/18 11/02/19 27/10/08 16/05/10 29/04/22	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 21/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 24/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594 105,254 0,321 5,728 106,138	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960 4559,325 10,240 168,487 10967,515	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563 10,156 170,441 11018,487	11,653 15,80° 16,111 14,213 8,975 104,863 82,756 86,619 104,57° 91,866 10,218 95,744 147,719 101,944 120,913 121,366 183,299 171,314 167,755 22,209 140,266 160,826 5201,446 En liquidation 92,35° 4567,300 10,144 170,966 11007,132 10023,496
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISLAN PRUDENCE FUND 97 UDCI - FCP CEA 98 CGF TUNISLEACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BHAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTIES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISLAN FUNDAMIENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 115 FCP SECURITE 116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	AFC AFC AFC ATTUARI GESTION ATTUARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCGF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST STUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CCGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 01/07/11 22/09/14 22/09/14 15/01/07 15/01/07 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16 04/07/17 12/11/18 11/02/19 27/10/08	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 25/05/18 31/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 24/05/21 EENNE	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 - 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594 105,254 0,321 5,728	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960 4559,325 10,240	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563 10,156 170,441 11018,487	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,619 104,577 91,864 10,218 95,744 147,719 101,946 120,915 121,364 183,298 171,314 167,752 22,209 140,263 160,825 5201,442 En liquidation 92,357 4567,302 10,148
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UDCI. FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 115 FCP SECURITE 116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 117 FCP GAT PERFORMANCE	AFC AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT FCP ACTIO	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 1-VLHEBDOM 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16 04/07/17 12/11/18 11/02/19 27/10/08 16/05/10 29/04/22	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 21/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 24/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594 105,254 0,321 5,728 106,138	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960 4559,325 10,240 168,487 10967,515	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563 10,156 170,441 11018,487	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,615 104,877 91,864 10,218 95,744 147,715 101,946 120,915 121,364 183,298 171,314 167,752 22,205 140,263 160,825 5201,442 En liquidation 92,355 4567,302 10,148 170,966 11007,132 10023,498
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UDECI - FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BHAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTIES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 115 FCP SECURITE 116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 117 FCP GAT PERFORMANCE	AFC AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT FCP ACTIO	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 1-VLHEBDOM 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16 04/07/17 12/11/18 11/02/19 27/10/08 16/05/10 29/04/22	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 21/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 24/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594 105,254 0,321 5,728 106,138	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960 4559,325 10,240 168,487 10967,515	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563 10,156 170,441 11018,487	11,653 15,80° 16,111 14,213 8,975 104,863 82,756 86,619 104,57° 91,866 10,218 95,744 147,719 101,944 120,913 121,366 183,299 171,314 167,755 22,209 140,266 160,826 5201,446 En liquidation 92,35° 4567,300 10,144 170,966 11007,132 10023,496
89 FCP IRADEIT CEA 90 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP CEA 91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE 92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS 93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 94 FCP AL IMTIEZ 95 FCP AFEK CEA 96 TUNISIAN PRUDENCE FUND 97 UDCI. FCP CEA 98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP 99 FCP BH CEA 100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS 101 FCP AMEN CEA 102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF 103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF 104 MAC CROISSANCE FCP 105 MAC EQUILIBRE FCP 106 MAC ÉPARGNANT FCP 107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP 108 MAC AL HOUDA FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL 111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 112 FCP AMEN SELECTION 113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II 114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE 115 FCP SECURITE 116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 117 FCP GAT PERFORMANCE	AFC AFC AFC AFC ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION CCGF STB FINANCE TSI TSI UGFS-NA UBCI BOURSE CCF BH INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES AMEN INVEST HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL HELION CAPITAL MAC SA MAC SA MAC SA MAC SA TRADERS INVESTMENT MANAGERS TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF AMEN INVEST TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT CGF BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT SBT BNA CAPITAUX TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT FCP ACTIO	04/11/12 02/01/07 30/06/09 01/11/11 14/06/11 08/09/08 01/07/11 01/07/11 01/07/11 02/01/12 22/09/14 06/01/17 18/12/17 15/01/07 1-VLHEBDOM 28/03/11 31/12/10 31/12/10 15/11/05 15/11/05 20/07/09 04/10/10 03/03/10 14/12/15 29/07/16 04/07/17 12/11/18 11/02/19 27/10/08 16/05/10 29/04/22	ENNE 27/05/21 27/05/21 19/05/21 19/05/21 28/05/20 31/05/21 04/05/20 30/05/18 31/05/21 19/04/22 24/05/21 25/05/18 31/05/21 21/05/21 25/05/18 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 31/05/21 27/05/20 31/05/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 28/05/20 02/06/21 31/05/21 24/05/21	1,045 0,081 0,184 0,040 0,728 0,605 0,599 3,448 1,722 3,856 1,001 0,523 0,686 0,833 2,561 2,750 3,399 0,127 - 0,583 130,593 99,012 1,594 105,254 0,321 5,728 106,138	15,054 15,964 14,003 9,701 101,175 79,110 80,317 101,183 93,645 10,316 99,459 153,044 103,493 118,376 119,753 186,219 172,970 168,703 22,411 141,096 157,511 5414,197 En liquidation 89,960 4559,325 10,240 168,487 10967,515	11,612 15,803 16,035 14,169 8,980 104,948 82,754 86,833 104,578 91,625 10,169 95,417 146,991 101,746 121,167 121,501 182,961 171,130 167,739 22,309 141,449 160,685 5209,522 En liquidation 92,147 4577,563 10,156 170,441 11018,487	11,653 15,807 16,111 14,213 8,975 104,862 82,756 86,615 104,877 91,864 10,218 95,744 147,715 101,946 120,915 121,364 183,298 171,314 167,752 22,205 140,263 160,825 5201,442 En liquidation 92,355 4567,302 10,148 170,966 11007,132 10023,498

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.tn

email: cmf@cmf.tn Le Président du CMF M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

DERNIERE MISE A JOUR : 25/04/2022

31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	
35. One Tech Holding		70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis- Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous- Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charquia I	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-		71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE- Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	71 432 599
60.Société NEW BODY LINE	- SIDIBINI 661 C- SITADONI INA SING -	73 680 435
61.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain,	
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing		70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel,	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Tunis Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	-4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Dierba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	13 031 300
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
		71 433 318
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM"	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taîb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	-3000 SFAX-	73 221 910
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

	1	
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73. Société Plasticum Tunisie 74. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
"SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax	Avenue des Martyrs -3000 SFAX- Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D,	74 298 838
"SORITS "	2ème entresol -3000 SFAX- Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046	74 223 483
77.Société STEG International Services	Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	
	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	-1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P.	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

	Rue du Lac Turkana -Les berges du Lac -1053	
97.UIB Assurances	Tunis-	
	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,	
98.Zitouna Takaful	1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	FINANCE -CGF-	-Lac II 1053 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis			
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

⁽¹⁾ FCP en liquidation anticipée (2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

		T	
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Tunisie Leasing et Factoring

Siège social: Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 26 avril 2022, la société Tunisie Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021 de Tunisie Leasing et Factoring, sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les dits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires un montant de 5.400.000 Dinars à prélever sur le compte « prime d'émission ». Ce compte figure parmi les capitaux propres de Tunisie Leasing et Factoring antérieurement à 2013.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2021 comme suit :

AFFECTATION DU BENEFICE 2021	
(+) Bénéfice de l'exercice 2021	8 328 337
(+) Report à nouveau sur exercices 2014 et postérieurs	64 296 379
(-) Réserves spéciales d'investissement	2 200 000
Bénéfice disponible	70 424 716
(+) Réintégration prime d'émission antérieurs à 2013	5 400 000
Bénéfice distribuable	75 824 716
(-) Dividendes provenant des capitaux propres de 2013 et antérieurs (provenant de la prime d'émission)	5 400 000*
REPORT A NOUVEAU	70 424 716

^{*} Le Dividende est fixé à 0,500 Dinars par action, soit 10% du nominal.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,500 DT par action. La date de mise en paiement des dividendes est fixée pour le 11 mai 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation, en qualité de membre du Conseil d'Administration de Mme Amel BEN RAHAL en remplacement de Mme SANA Fathallah GHENIMA, et ce pour la durée restante du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence un montant de 77 760 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit à un montant global de 36 000 Dinars.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité des Risques à un montant global de 36 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent (100) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

(Montants exprimés en dinars)

	31-déc.	31-déc.
ACTIFS	2021	2020
Caisse et avoirs auprès des banques	9 463 327	14 314 768
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	727 032 444	794 832 099
Acheteurs factorés	132 947 705	121 516 995
Portefeuille titre commercial	62 724 990	42 993 385
Portefeuille d'investissements	59 323 918	57 038 082
Valeurs Immobilisés	10 157 343	11 708 448
Autres actifs	23 912 077	32 022 054
TOTAL DES ACTIFS	1 025 561 804	1 074 425 831
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Concours bancaires	1 447 583	1 954 824
Emprunts et dettes rattachées	666 654 424	727 396 849
Dettes envers la clientèle	18 917 545	17 325 898
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	50 879 089	37 773 481
Fournisseurs et comptes rattachés	78 699 773	85 368 416
Autres passifs	36 976 834	31 727 000
TOTAL DES PASSIFS	853 575 248	901 546 468
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	54 000 000	54 000 000
Réserves	47 561 840	50 761 840
Résultats reportés	70 424 716	68 117 523
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	171 986 556	172 879 363
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	1 025 561 804	1 074 425 831

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital Social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve Légale	Autres Réserves	Réserves spéciales de	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total des capitaux propres
Solde au 31 Décembre 2021 Avant Affectation	54 000 000	26 431 862	10 870 951	5 400 000	3 776 843	4 282 184	68 117 524	-3 821 145	8 328 337	177 386 556
Réintegration prime d'émission		-5 400 000					5400 000			0
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/04/2022						2 200 000	6 128 337		-8 328 337	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021							-5400 000			-5400 000
Solde au 31 Décembre 2021 aprés Affectation	54 000 000	21 031 862	10 870 951	5 400 000	3 776 843	6 482 184	74 245 861	-3 821 145	0	171 986 556

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Nom & Prénom	Mandat (au sein de TLF)	Dernier poste occupé (dans TLF)	Fonctions principales et actuelles (en dehors de TLF)	Mandats d'Administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed EL KARM	2021-2023	Président du Conseil d'Administration Président du Comité de Nomination et de rémunération	Président du Conseil de Surveillance MAGHREB LEASING ALGERIE	AMEN BANK ALIOS FINANCE SICAR AMEN AMEN PROJECT TLG FINANCE AMEN CAPITAL LE RECOUVREMENT
M. Ahmed BEN GHAZI	2021-2023	Adminis trateur indépendant Président du Comité d'Audit	Gérant Sté AGB	Magasin Général Accumulateur Tunisien ASSAD Tunis International Bank Assurances Maghrebia Enda Cash Tunisian American Entreprise Fund
M. Mehrez RIAHI	2021-2023	Administrateur	Membre du Directoire AMEN BANK	AMEN INVEST
Représentant "Amen BANK" M. Ahmed BEN JEMAA	2021-2023	Membre du Comité d'Audit Membre représentant les petits actionnaires Membre du Comité des risques	Président du Conseil d'Administration Amen Invest Directeur Général SMART FINANCE	BEN JEMAA MOTORS SMART FINANCE SMART ASSET MANAGEMENT ALPHA FORD
M. Halim BEN YEDDER Représentant "PARENIN"	2021-2023	Administrateur Président du Comité exécutif de crédit	Directeur Général sté PARENIN Président Directeur Général de MEDITRAC INTERNATIONAL	PARENIN PGI HOLDING SICOF SINEW PARETEC CAFE BEN YEDDER CAFE BONDIN ENNAKL AUTOMOBILES COMAR HEAVY STLV HERTZ
M. Rached HORCHANI	2021-2023	Administrateur Membre du Comité exécutif de crédit	Gérant Sté HORCHANI FINANCE SARL	TAYSIR MICROFINANCE BANQUE DE L'HABITAT
M. Thameur KOUBAA Représentant "Partner investment"	2021-2023	Administrateur	Directeur Général sté MED FACTOR	AGROMED SITS STE INTERNATIONAL CITY CENTER
M. Wassim BEN YEDDER Représentant "PGI HOLDING"	2021-2023	Administrateur Membre du Comité de Nomination et de rémunération Membre du Comité exécutif de crédit Membre du Comité d'Audit	Directeur Général AMEN CAPITAL Gérant Sté AMEN CORPORATE FINANCE	PGI HOLDING SICOF CAFE BEN YEDDER CAFE BONDIN GFCO AMENINVEST SINEW PARETEC PARENIN ALIOS FINANCE TLG FINANCE
M. Karim BEN YEDDER	2021-2023	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général PGI HOLDING (Directeur Général - Membre du directoire) AMEN BANK	SICOF COMAR PARENIN CAFE BONDIN CAFE BEN YEDDER AFC SICAR AMEN MEDITRAC INTERNATIONAL HEAVY STLV
Mme. Amel BEN RAHAL	2021-2023	Administrateur indépendant Présidente du Comité des risques	Présidente du Conseil d'Administration de la Clinique Les Jasmins	Clinique Les Jasmins
M. Mehdi TAMARZISTE	2021-2023	Administrateur	Directeur Général MENINX HOLDING Président du Conseil d'Administration EO DATA CENTER Président du Conseil d'Administration MENINX OIS Président du Conseil d'Administration INDIGO SERVICES HOLDING Gérant ELECTRICITE DE L'AVENIR Président du Conseil d'Administration THE COFFEE STUDIO Gérant Société LE PNEU Gérant SCI 15 Avenue de Carthage Gérant SCI 60 Avenue de Carthage Gérant Société SCI 12 Rue Tite Live	UBCI INDIGO SERVICES HOLDING EO DATA CENTER MENINX OIS TUNIS CALL CENTER LEVEL4 THE COFFEE STUDIO TUNISIE SECURITE
M. Lotfi BEN HAJ KACEM Représentant "ASSURANCES COMAR"	2021-2023	Administrateur Membre du Comité des risques Membre du Comité de Nomination et de rémunération	Directeur Général Sté HAYETT Gérant SIFA SARL Président Directeur Général COMAR INVESTISSEMENT Président du Conseil d'Administration COMAR CÔTE D'IVOIRE	COMAR COTE D'IVOIRE COMAR INVESTISSEMENT AMEN SANTE AMEN FINANCE COMPANY EL AMENA TAKAFUL

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Arab Banking Corporation – Tunisie

Siège social: ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 avril 2022, l'Arab Banking Corporation -Tunisie publie ci-dessous:

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I-Les résolutions adoptées,

Première Résolution : Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Les actionnaires ratifient les modes et délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire, la déclarent régulièrement constituée, déclarent que ceci ne porte en rien atteinte à leurs intérêts et couvrent en conséquence, irrévocablement et sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et modes de convocation.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Deuxième Résolution: Lecture et approbation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour dans son intégralité, sans aucune réserve ni objection.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Troisième Résolution: Approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire, après la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide d'approuver ledit rapport tel qu'il a été présenté, dans toutes ses parties sans aucune réserve.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Quatrième Résolution : Approbation des Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2021

Après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 et après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver, sans réserve, les états financiers tel qu'arrêtés au 31/12/2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Cinquième Résolution : Approbation des Conventions Réglementées de l'Exercice clos le 31 décembre 2021

Après examen des conventions et opérations règlementées de l'exercice 2021 figurant dans le rapport spécial des Co-Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver lesdites conventions et transactions ; et ce, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi N°2016-48.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Sixième Résolution : Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Septième Résolution : Affectation des Résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat déficitaire net dégagé au titre de l'exercice 2021 qui s'élève à -267 milles Dinars (moins deux cent soixante-sept mille dinars) et décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice	(267)
Résultats reportés au 31/12/2020	12 126
Bénéfice Distribuable	11 859
Réserves Légales	593
Dividendes	0
Reliquat	11 266
Affectation aux résultats reportés	11 266

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Huitième Résolution : Nomination d'Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des Membres du Conseil l'Administration dont les noms suivent, arrivent à échéance à la date de la présente assemblée :

- M. Muzaffer Aksoy
- M. Ali Alashhab
- M. Usama Zenaty
- M. Mazen Ladki

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de :

- M. Muzaffer Aksov
- M. Usama Zenaty
- M. Mazen Ladki

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M. Fathi M. Khalifa Agob en tant que membre du Conseil d'Administration de la Banque.

Les Administrateurs, ainsi nommés, exerceront leurs fonctions d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie pour une durée de trois (03) ans expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Neuvième Résolution: Nomination d'un Administrateur Indépendant

Compte tenu la fin du mandat de l'Administrateur Indépendant M. Hakim Ben Hammouda au terme de l'exercice 2021 et considérant l'empêchement rencontré dans la sélection et la nomination d'un nouvel administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la Banque, à la date de la présente réunion, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de charger le Conseil d'Administration de procéder à la nomination, de manière provisoire, d'un membre indépendant au sein du Conseil d'Administration, sous réserve de l'approbation et la ratification de ladite nomination par l'Assemblée Générale Ordinaire lors de sa prochaine réunion, qui se tiendra courant 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Dixième Résolution : Allocation des Jetons de Présence aux Administrateurs pour l'Année 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Membres du Conseil d'Administration et aux membres des trois Comités règlementaires à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022, la somme de 190 Mille Dollars Américains net. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de ladite somme. La banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Onzième Résolution : Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes

Le mandat du cabinet CMG « Consulting Members Group » étant arrivé à terme, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat du cabinet CMG « Consulting Members Group », représentée par Monsieur Jamil Gouider, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Banque, pour une période de trois (03) années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Douzième Résolution : Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale, d'enregistrement ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(Unité : en 1 000 DT)

	31-déc-2021	31-déc-2020
Actifs		
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	65 897	237 067
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	474 622	382 788
AC3- Créances sur la clientèle	617 424	595 329
AC4- Portefeuille-titre commercial	-	-
AC5- Portefeuille d'investissement	142 642	111 978
AC6- Valeurs immobilisées	11 630	12 317
AC7- Autres actifs	15 749	17 032
TOTAL ACTIFS	1 327 964	1 356 511
Passifs		
PA1 – Banque Centrale, CCP	1 108	-
PA2 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	39 400	166 510
PA3 – Dépôts et avoirs de la clientèle	1 011 760	734 064
PA4 – Emprunts et ressources spéciales	171 095	198 687
PA5 – Autres passifs	21 790	174 172
TOTAL PASSIFS	1 245 153	1 273 433
Capitaux propres		
CP1 – Capital	68 000	68 000
CP2 – Réserves	3 545	2 952
CP3 – Résultats reportés	11 266	12 126
CP4 – Résultat de la période	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	82 811	83 078
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	1 327 964	1 356 511

III - L'état d'évolution des capitaux propres

(Unité : en 1 000 DT)

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2019	68 000	1 637	6 642	4 463	80 742
Affectation du résultat 2019	-	555	3 908	(4 463)	-
Résultat au 31-12-2020	-	-	-	4 648	4 648
Solde au 31-12-2020	68 000	2 192	10 550	4 648	85 390
Affectation du résultat 2020	-	760	3 888	(4 648)	-
Distribution de dividendes	-	-	(2 312)	-	(2 312)
Résultat au 31-12-2021	-	-	-	(267)	(267)
Solde au 31-12-2021 avant affectation	68 000	2 952	12 126	(267)	82 811
Affectation du résultat 2021	-		(267)	267	-
Affectation en Réserves Légales	-	593	(593)		-
Solde au 31-12-2021 après affectation	68 000	3 545	11 266	-	82 811

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Nom & Prénom	Date d'Expiration du Mandat	Titres	Fonctions
Muzaffer Aksoy	AGO statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024	Président du Conseil d'Administration	"Chief Executive Officer at Bank-ABCIB Istanbul"
Fathi Agob	AGO statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024	Administrateur	"Governor's advisor for Islamic Banking at Central Bank of Libya"
Mazen Ladki	AGO statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024	Administrateur	"Head of Corporate Treasury at Bank-ABC Bahrain"
Usama Zenaty	AGO statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024	Administrateur	"Chief Executice Officer of Bank ABC Libya at Bank-ABC Bahrain"
Abderrazak Zouari	AGO statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022	Administrateur Indépendant	Ex-ministre

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

HANNIBAL LEASE

Siège social: Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 avril 2022, la société Hannibal Lease publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I-Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration portant sur la gestion de l'exercice 2021 d'Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe ainsi que le Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels et les Etats Financiers Consolidés, approuve lesdits Etats Financiers Individuels et Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs de la Société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements financiers et approuve les dites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat Net 2021	4 130 009
Total report à nouveau 2020	3 263 397
Report à nouveau 2020 sans franchise de retenue à la source	2 588 005
Report à nouveau 2020 distribuables en franchise de retenue à la source	675 392
Total	7 393 406
Réserves légales 5 %	369 670
Solde à affecter	7 023 736
Dotation au fonds social	150 000
Dividendes	2 200 000
Report à nouveau distribuables en franchise de retenue à la source	675 392
Report à nouveau sans franchise de retenue à la source	3 998 344
Total Report à nouveau	4 673 736

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en distribution d'un dividende de 0,200 Dinars par action à la date du 26 Mai 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Mariem HASSAD en remplacement de M. Mohamed FEKIH pour le reste de la durée de son mandat qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023:

• Mme Mariem HASSAD a été nommée en tant qu'Administrateur représentant TUNIS INTERNATIONL BANK TIB.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du cabinet Delta Consult Tunisie représenté par M. Said MALLEK en tant que Commissaire aux Comptes et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2024.

Le Cabinet représenté à l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Said MALLEK déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'elles n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2022 et 2023 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022 un montant net de 90.000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2022 à un montant global net de 20.000 Dinars par Comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2021</u>	31 Décembre <u>2020</u>
ACTIFS		
Liquidités et équivalents de liquidités	17 410 026	19 346 396
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	515 463 141	585 072 547
Portefeuille-titres de placement	34 814 093	28 186 220
Portefeuille d'investissement	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	22 284 132	22 375 118
Autres actifs	6 282 814	6 792 746
TOTAL DES ACTIFS	607 014 159	672 532 981
PASSIFS	31 Décembre <u>2021</u>	31 Décembre <u>2020</u>
Concours bancaires	1 903	0
Dettes envers la clientèle	7 362 540	6 870 947
Emprunts et dettes rattachées	451 374 510	526 037 704
Fournisseurs et comptes rattachés	68 389 338	63 400 056
Autres passifs	11 096 479	9 290 926
TOTAL DES PASSIFS	538 224 770	605 599 633
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	55 000 000	55 000 000
Réserves	9 520 543	9 000 874
Prime d'émission	0	0
Actions propres	(404 890)	(404 890)
Résultats reportés	4 673 736	3 263 397
Total des capitaux propres	68 789 389	66 859 381
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	607 014 159	672 532 981

III- L'état d'évolution des capitaux

HANNIBAL LEASE

Immeuble Hannibal Lease - Rue du Lac Léman- Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2021

(exprimé en dinars)

	Capital	Réserve	Réserve	Prime	Réserve	Résultats	Actions	Complément	Résultat	
	social	légale	pour	d'émission	pour fonds	reportés	propres	d'apport	de	Total
			réinvestissement		social				l'exercice	
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	0	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 avril 2021		171 758				(4 163 201)			3 991 443	0
Rachat d'actions propres							(1 011)			(1 011)
Prélèvement sur fonds social					(72 956)					(72 956)
Résultat de l'exercice 2021									4 130 009	4 130 009
Solde au 31 Décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	0	0	3 263 397	(404 890)	10 532	4 130 009	70 989 389
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2022		369 670			150 000	3 610 339			(4 130 009)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021						(2 200 000)				(2 200 000)
Solde au 31 Décembre 2021 après affectation du résultat	55 000 000	4 472 033	4 887 979	0	150 000	4 673 736	(404 890)	10 532	(0)	68 789 389

IV- Liste des membres du Conseil d'administration

Membre du Conseil d'Administration	Activité Professionnelle et mandat dans d'autres conseils d'administration	Durée du mandat
M. Hédi DJILANI	PDG et Administrateur des Sociétés Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN, SMVDA Ennour.	AGO statuant sur l'exercice 2023
M. Ali Sabri ESSGHAIER	PDG des Sociétés immobilière Al Kadiria et Les Bâtiments Modernes, Eclair Prym Maroc, Eclair Prym France. DGA de la société Immobilère Echerifa, Gérant des sociétés EUROMED, CCM, MEDICOLAB et C.S.A. Administrateur LIN.	AGO statuant sur l'exercice 2023
M. Hatem BEN AMEUR	Directeur Financier de la Société investment Trust Tunisia, DGA Confection Ras Jebel.	AGO statuant sur l'exercice 2023
Mme Dadou Hédia DJILANI	Administrateur dans des sociétés Financière Tunisienne, et Représentation Internationale.	AGO statuant sur l'exercice 2023
M. Abaderrazak BEN AMMAR	Gérant des Sociétés Hermès Conseil et Sables du Centre SARL. Administrateur TUNINVEST SICAR, GABES INVEST SICAR, Tunisie Sicav, Sicav Plus, Eclair Prym Maroc SA et Eclair Companie Internationale.	AGO statuant sur l'exercice 2023
Mme Mariem HASSAD	Directeur Gestion Actifs Passifs, Investissement et Communication à Tunis International Bank. Membre du conseil d'administration de Monétique Tunisie.	AGO statuant sur l'exercice 2023
M. Mohamed SALAH FRAD	Directeur Général de United Gulf Financial Services North Africa (UGFS-NA), Gérant de United Gulf Advisory Services (UGAS), Administrateur de WikiStartup, de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et de plusieurs sociétés appartenant au portefeuille des fonds (FCPR et FA) gérés par UGFS-NA.	AGO statuant sur l'exercice 2023
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier à la Mutuelle Assurance de l'Enseignement.	AGO statuant sur l'exercice 2023
M. Mohamed BERRAIES	Retraité.	AGO statuant sur l'exercice 2023

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE ADWYA

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658-2070 LA MARSA.

La Société Adwya publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Mourad GUELLATY.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMRE 2021

ACTIFS ACTIFS NON COURANTS	Notes	<u>31/12/2021</u>	31/12/2020
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 973 695	3 749 497
Moins : amortissements		(2 324 950)	(2 138 014)
	4	1 648 745	1 611 483
Immobilisations corporelles		83 149 485	80 089 709
Moins: amortissements et provisions		(41 981 922)	(38 472 389)
	4	41 167 563	41 617 320
Immobilisations financières		336 409	235 405
Moins: provisions		-	-
	5	336 409	235 405
Total des actifs immobilisés		43 152 717	43 464 208
Autres actifs non courants	6	2 512 336	2 237 524
Total des actifs non courants		45 665 053	45 701 732
ACTIFS COURANTS			
Stocks		51 494 290	50 366 330
Moins: provisions		(1 533 162)	(634 758)
	7	49 961 128	49 731 572
Clients et comptes rattachés		20 472 385	19 807 081
Moins: provisions		(191 967)	(191 967)
	8	20 280 418	19 615 114
Autres actifs courants		10 441 848	13 567 012
Moins : provision		-	-
	9	10 441 848	13 567 012
Placements et autres actifs financiers	10	430 083	440 114
Liquidités et équivalents de liquidités	11	81 520	4 691 560
Total des actifs courants		81 194 997	88 045 372
Total des actifs		126 860 050	133 747 104

BILAN ARRETE AU 31 DECEMRE 2021

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12	21 528 000	21 528 000
Réserves	13	16 134 290	16 684 164
Subvention d'investissement	14	41 224	73 819
Total capitaux propres avant résultat de l'exerc	ice	37 703 514	38 285 983
Résultat net de l'exercice		1 529 117	1 602 926
Total des capitaux propres avant affectation		39 232 631	39 888 909
PASSIFS Passifs non courants			
Emprunts	15	11 847 876	14 285 778
Provisions	16	2 231 553	1 854 751
Total des passifs non courants		14 079 429	16 140 529
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	29 090 122	41 841 997
Autres passifs courants	18	4 828 293	5 663 599
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	39 629 575	30 212 070
Total des passifs courants		73 547 990	77 717 666
Total des passifs		87 627 419	93 858 195
Total des capitaux propres et des passifs		126 860 050	133 747 104

ETAT DE RESULTAT PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

		Exercice	e clos le
		31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION:			
Ventes des Produits Finis		94 246 228	96 758 397
Etudes et prestations de services		722 590	917 557
Total des Revenus	20	94 968 818	97 675 954
Production stockée (ou déstockage)		5 655 626	13 183 105
Production de l'exercice		100 624 444	110 859 059
Autres produits d'exploitation		1 030 580	962 421
Total des produits d'exploitation	20	101 655 024	111 821 480
CHARGES D'EXPLOITATION:			
Achats des MP/AC consommés	21	(55 960 185)	(65 714 089)
Achats d'approvisionnements consommés	22	(5 360 955)	(4 692 345)
Charges de personnel	23	(14 077 940)	(14 619 980)
Dotations aux amortissements et provisions	24	(6 959 835)	(5 684 269)
Autres charges d'exploitation	25	(12 387 921)	(11 527 742)
Total des charges d'exploitation		(94 746 836)	(102 238 425)
Résultat d'exploitation		6 908 188	9 583 055
Charges financières nettes	26	(5 059 240)	(6 905 187)
Produits des placements et autres produits financiers	27	23 532	135 876
Autres gains ordinaires	28	194 715	603 621
Autres pertes ordinaires	29	(108 300)	(470 333)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 958 895	2 947 032
Impôt sur les bénéfices	30	(429 778)	(1 344 106)
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 529 117	1 602 926
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice	31	1 529 117	1 602 926

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Exercice clos le

	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers	99 009 152	101 406 343
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(67 382 455)	(74 683 119)
Intérêts payés	(4 749 643)	(4 372 640)
Impôts et taxes payés	(5 939 931)	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	20 937 123	17 184 615
Flux de trésorerie liés a d'investissement		
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(1 275 370)	(3 086 480)
Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(18 674)	(68 440)
Encaissements suite à la cession d'imm. corporelles et incorporelles	147 482	206 169
Encaissements suite à la cession d'immobilisations financières	4 000	4 000
Dépôts et Cautionnements versés	(105 004)	(20 326)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 247 566)	(2 965 077)
Flux de trésorerie liés au financement		
Dividendes et autres distributions	(2 306 396)	(80 450)
Dividendes reçus	9 343	72 096
Encaissements provenant des emprunts à long terme	-	9 274 059
Encaissements provenant des emprunts à court terme	46 061 024	23 571 945
Décaissement provenant des placements	(13 343)	(76 096)
Remboursement d'emprunts à long terme	(4 200 765)	(5 275 358)
Remboursement d'emprunts à CT	(64 823 750)	(36 687 136)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(25 273 887)	(9 200 940)
Variation de trésorerie	(5 584 331)	5 018 598
Trésorerie au début de l'exercice Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 039 047 (3 545 283)	(2 979 551) 2 039 047

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

Produits	31/12/2021	Charges	31/12/2021 Soldes		31/12/2021	31/12/2020
Ventes produits finis	94 243 228	Stockage de production	5 655 626			-
Échantillons	3 000		, !		[1
Façonnage & Presta° de services	722 590		, ,		[1
Autres produits d'exploitation	47 095		, ,	Production	100 671 539	110 909 260
Total	95 015 913	Total	5 655 626			
Production	100 671 539	Achats consommés	(61 321 140)	Marge sur coût matières	39 350 399	40 502 826
Marge sur coût matière	39 350 399	Autres charges externes	(11 312 364)	Valeur Ajoutée Brute	28 038 035	25 598 519
		Autres charges « Impôts et taxes »	(1 075 557)	Excédent Brut d'Exploitation	12 884 537	14 355 104
Valeur Ajoutée Brute	28 038 035	Charges de personnel	(14 077 940)	Excedent Brut a Explonation	12 884 557	14 355 104
Total	28 038 035	Total	(15 153 497)			
Excédent brut d'exploitation	12 884 537	Autres pertes ordinaires	(108 300)			
Autres gains ordinaires	194 715	Charges financières	(5 059 240)			1 (02 02 (
Produits financiers	23 533	Dotations aux amortis.& provisions	(6 959 835)	Résultat des activités ordinaires	1 529 117	1 602 926
1	l	Reprises sur provisions et amortis	983 485	après impôt		
1	l	Impôt sur le résultat ordinaire	(429 778)		ĺ	
Total	13 102 785	Total	(11 573 668)			
Résultat des activités ordinaires	1 529 117	Pertes extraordinaires	-		-	-
Gains extraordinaires	-1	Effets négatifs des modifications	-1		-	-
Effets positifs des modifications	-1	comptables	, !		ĺ	
Comptables	l			Résultat net		
Total	1 529 117	Total	1 529 117		1 529 117	1 602 926

Tableau de variation des capitaux propres arrêté au 31 décembre 2021 (Exprimé en Dinar Tunisien)

	Capital Social	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves spéciales d'investissements	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres avant affectation
Situation au 31 décembre 2020	21 528 000	2 152 800	14 531 364	-	1 602 926	73 819	39 888 909
Affectation en réserves	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribuées	-	-	(549 874)	-	(1 602 926)	-	(2 152 800)
Réserves spéciales d'investissements	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-		-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	(32 595)	(32 595)
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	1 529 117	-	1 529 117
Situation au 31 décembre 2021	21 528 000	2 152 800	13 981 490	-	1 529 117	41 224	39 232 631

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021 (Exprimés en dinar tunisien)

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

Dénomination sociale : Société ADWYAForme juridique : Société anonyme

- Siège social: Km 14 route de la Marsa BP 658 La Marsa 2070

- Activité : La construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production

de produits pharmaceutiques et tous produits parapharmaceutiques.

- Date de création : Le 10 juin 1983

- Capital social : 21 528 000 dinars (21 528 000 actions de 1 DT chacune)

- Registre / commerce : B164701996 - Code en douane : 125404A

- Matricule fiscal : 0014346Y/A/M/000

- Effectif: 484

2. CONFORMITE AUX NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES :

Les états financiers de la société "ADWYA" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

Les bases de mesures et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

2.1 Actifs immobilisés:

A la date de leur acquisition ou de production en interne, les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leurs coûts. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Marques et brevets	10%
- Constructions	2%
- Matériel industriel	10%
- Agencement, aménagement et installations	10%
- Poinçons et formats	10%
- Outillages industriels	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de manutention	10%
- Rayonnages métalliques	15%
- Matériel informatique	33%
- Équipements de bureau	20%

2.2 Stocks:

Les stocks se composent de matières premières, d'articles de conditionnement, de matières consommables, de produits encours de fabrication et de produits finis.

Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation.

- -Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur dernier coût d'achat MP/AC hors taxes.
- Les matières consommables sont valorisées à leur dernier coût d'achat hors taxes.
- -Les stocks de produits finis sont valorisés à leur coût de production.
- -Les produits encours sont valorisés au coût d'achat MP/AC hors taxes majoré d'une quote-part des frais de fabrication.

Une provision pour dépréciation du stock de produits finis et semis finis est constatée chaque fois que le coût de production est supérieur à leur valeur de réalisation nette.

2.3 Emprunts

Les coûts d'emprunts sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long terme sont reclassées parmi les passifs courants à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen interbancaire.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Impact de la pandémie COVID-19

Depuis le mois de Mars 2020, un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19.

Face à cette situation, et dans le cadre des efforts visant à atténuer les retombées économiques et sociales de cette pandémie, plusieurs mesures ont été prises par la société ADWYA pour assurer la sécurité des employés et la continuité de l'activité : sensibilisation, hygiène renforcée, prise de température à distance à l'entrée, horaires revus afin d'éviter les croisements, télétravail, traitement spécial pour les cas à risque, primes exceptionnelles, ...

A l'instar des états financiers annuels précédents, la pandémie n'a pas entrainé des changements dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les états financiers ont été établis sur la base des éléments disponibles en ces circonstances dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

La direction estime qu'aucun indice, n'est à signaler, indiquant que la continuité d'exploitation de la société serait remise en cause.

Il est à signaler que les perspectives économiques restent tributaires de l'évolution de la pandémie COVID-19 à l'échelle mondiale. En l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la société ne présente pas un risque élevé.

3. STATUT FISCAL:

La société "ADWYA S.A" est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

En matière de TVA, les matières premières et articles de conditionnement ainsi que la vente des produits finis, sont soumis au taux de 7% alors que les opérations et travaux de magasinage et de façonnage réalisés pour le compte d'autrui sont soumis à la TVA au taux de 19%.

4-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

		VALEURS	BRUTES CO	MPTABLES		AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
DESIGNATION	Solde initial au 01-01-2021	Acquisitions 2021	Cessions 2021	Reclassements 2021	Total val brutes 2021	Solde initial au 01-01-2021	Dotations Amort+Provis 2021	Reprises 2021	Cessions 2021	Amortiss cumulés 2021	VCN au 31/12/2021
Concession marq,brev,licences	1 922 645	5 737		347 101	2 275 483	1 346 358	107 074			1 453 432	822 051
Conc marq,brev.licenc-en cours	79 532			(5 647)	73 885	-				-	73 885
Logiciels	929 695			4 198	933 893	740 856	76 251			817 107	116 787
Frais Rech & Dévelop. en cours	406 928			(84 122)	322 806	-				-	322 806
Avance & actes /immo.Incorpor	410 697	227 747		(270 816)	367 628	-				-	367 628
Provision pour dépréciation / immob.Incorps	-				-	50 800	27 205	(23 594)		54 411	- 54 411
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 749 497	233 484	-	(9 286)	3 973 695	2 138 014	210 530	(23 594)	-	2 324 950	1 648 745
Terrains	240 000	-	-	-	240 000	-				-	240 000
Bâtiments	6 606 485			210 360	6 816 845	2 872 073	106 765			2 978 838	3 838 007
Matériel industriel	29 392 704	1 400 030			30 792 734	17 840 281	1 816 835			19 657 116	11 135 618
Outillage industriel	2 917 107	125 776			3 042 883	1 697 675	227 869			1 925 544	1 117 339
Poinçons et formats	2 900 990	335 038			3 236 028	1 655 107	225 833			1 880 940	1 355 088
Matériels de manutention	428 408	488			428 896	286 348	25 442			311 790	117 106
Matériel de transport	201 934		(22 731)		179 203	201 934			(22 731)	179 203	_
Instal.gén, agen& amén divers	12 240 839	409 007		258 352	12 908 198	8 813 328	574 930			9 388 258	3 519 940
Matériel & Mobilier de bureau	702 826	34 564			737 390	567 900	71 840			639 740	97 650
Matériel informatique	1 876 033	98 293		76 407	2 050 733	1 333 162	301 794			1 634 956	415 777
Rayonnage métallique	61 800	4 479			66 279	47 480	5 015			52 495	13 784
Investissement informatique encours	29 628	80 605		(81 078)	29 155	-				-	29 155
Constructions en cours	2 857 268	21 755		(238 568)	2 640 455	-				=	2 640 455
Matériel Industriel en cours	8 980 461	17 208		(50 012)	8 947 657	-				-	8 947 657
Insta.gén,age& am div en cours	5 334 918	27 156		(305 993)	5 056 081	-				-	5 056 081
Mat transp perso acqui/leasing	5 318 308	1 472 082	(813 442)	-	5 976 948	3 157 101	989 383		(813 442)	3 333 042	2 643 906
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 089 709	4 026 481	(836 173)	(130 532)	83 149 485	38 472 389	4 345 706	-	(836 173)	41 981 922	41 167 563
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	83 839 206	4 259 965	(836 173)	(139 818)	87 123 180	40 610 403	4 556 236	(23 594)	(836 173)	44 306 872	42 816 308

5. Immobilisations Financières		
	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts et cautionnements	336 409	231 405
Souscription Emprunt National	-	4 000
	<u>33</u> 6 409	<u>23</u> 5 405
6. Autres actifs non courants		
	31/12/2021	31/12/2020
Charges à répartir	1 871 589	1 728 235
Frais préliminaires liés au nouveau projet	2 190 341	1 889 381
Résorption charges à répartir	(1 549 594)	(1 380 092)
	<u>2 51</u> 2 336	<u>2 23</u> 7 524
7. Stocks		
Les stocks se répartissent comme suit :		
1	31/12/2021	31/12/2020
Stocks des matières premières et articles de conditionnement	14 971 447	18 143 133
Stocks des produits finis	25 220 150	18 331 601
Stocks des produits en-cours	9 388 076	11 967 907
Stocks pièces de rechange et autres matières consommables	1 914 617	1 923 689
	51 494 290	50 366 330
Provisions pour dépréciation du stock Produits Finis	(1 296 331)	(163 788)
Provisions pour dépréciation du stock MP/AC	(236 831)	(470 970)
	(1 533 162)	(634 758)
Valeur comptable Nette	<u>4</u> 9 <u>96</u> 1 128	<u>4</u> 9 <u>73</u> 1 572
8. Clients et comptes rattachés		
Cette rubrique se détaille comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Clients ordinaires locaux	15 392 806	16 239 301
Clients ordinaires étrangers	1 378 488	917 234
Effets clients en portefeuille	3 387 369	2 627 977
Clients, effets et chèques impayés	298 623	136 000
Clients douteux et litigieux	191 967	191 967
Clients - avoirs à établir	(176 868)	(305 398)
Total	20 472 385	19 807 081
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(191 967)	(191 967)
Valeur comptable Nette	<u>2</u> 0 <u>28</u> 0 418	<u>1</u> 9 <u>61</u> 5 114

9. Autres	actifs	cour	ants
Cette rubr	iane se	- déta	ille

Cette rubrique	se détaille	comme suit :
----------------	-------------	--------------

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs débiteurs	197 528	1 068 951
Personnel et comptes rattachés	278 211	235 971
État, crédit d'impôt sur les sociétés	4 885 632	4 342 451
Receveur des douanes	153 224	206 738
Receveur des Finances (Report CSS)	-	-
Comptes courants laboratoires-échantillons	227 951	663 908
Autres débiteurs divers	497 037	799 380
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	4 202 265	6 249 613
Valeurs Brutes	<u>1</u> 0 <u>44</u> 1 848	<u>1</u> 3 <u>56</u> 7 012
Provisions pour dépréciation des actifs courants	(-)	(-)
Valeur comptable Nette	<u>1</u> 0 <u>44</u> 1 848	<u>1</u> 3 <u>56</u> 7 012

10. Placements & autres actifs financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Placements courants	430 083	440 114
Total	<u>43</u> 0 083	<u>44</u> 0 114

11. Liquidités & équivalents de liquidités

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Banques + CCP	79 834	4 689 266
Caisses	1 686	2 294
Total	<u>8</u> 1 520	<u>4 69</u> 1 560

12. Capital social

Le capital social s'élève à 21 528 000 dinars, subdivisé en 21 528 000 actions de 1 dinar chacune entièrement libéré.

13. Réserves

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Réserves légales	2 152 800	2 152 800
Autres réserves ordinaires	13 981 490	14 531 364
Total	<u>16 13</u> 4 290	<u>1</u> 6 <u>68</u> 4 164

4 4	a .	. •	14.	4 •	
1/1	Subw	antian	d'inv	estissemei	nt
17.	Duny		u mv		

Subvention d'investissement Quotes-parts inscrites au résultat de l'exercice	31/12/2021 701 404 (660 180) <u>4</u> 1 224	31/12/2020 701 404 (627 585) <u>7</u> 3 819
15. Emprunts		
Ils se détaillent comme suit :	31/12/2021	31/12/2020
Crédits BIAT (8 MDT + 7 MDT) Crédits leasing ATTIJARI 2,2 MDT	9 724 138 1 874 969 248 769	11 793 103 1 297 773 1 194 902
Total	<u>11_84</u> 7 876	<u>1</u> 4 <u>28</u> 5 778
16. Provisions		
	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	2 231 553	1 854 751
Total	<u>2_23</u> 1 553	<u>1_85</u> 4 751
17. Fournisseurs et comptes rattachés		
Ils se détaillent comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs de MP et articles de conditionnement	24 490 330	35 924 939
Fournisseurs de matières et fournitures consommables	1 407 096	1 321 725
Fournisseurs d'équipements	115 209	1 209 909
Fournisseurs effets à payer	1 816 318	2 220 640
Fournisseurs retenues de garantie	67 268	61 782
Fournisseurs factures non parvenues	1 193 901	1 103 002
Total	<u>2</u> 9 <u>09</u> 0 122	<u>4</u> 1 <u>84</u> 1 997

18. Autres passifs courants		
Ils se détaillent comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Personnel et comptes rattachés	121 817	148 149
Laboratoires promotion et royalties	739 666	1 807 057
État, autres impôts et taxes	889 018	930 995
Obligations cautionnées	253 036	166 121
C. N. S. S	949 218	949 061
Autres créditeurs divers	266 931	229 639
Diverses charges à payer	1 608 607	1 432 577
Total	<u>4 82</u> 8 293	<u>5 66</u> 3 599
19. Concours bancaires & autres passifs financiers		
Ils se détaillent comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	3 797 259	4 077 532
Effets de financement de stock	31 958 656	23 069 681
Intérêts courus et autres dettes financières	246 856	412 344
Découverts bancaires	3 626 804	2 652 513
Total	<u>3</u> 9 <u>62</u> 9 575	<u>3</u> 0 <u>21</u> 2 070
20. Produits d'exploitation		
Les produits d'exploitation se résument comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Vente P. Finis officines sous licence	47 935 725	52 038 323
Vente P. Finis officines générique ADWYA	41 274 781	38 450 901
Vente P. Finis hôpitaux	2 081 772	3 318 367
Vente P. Finis à l'export	2 950 950	2 901 959
Vente P. Finis échantillons médicaux	3 000	48 847
Total des ventes produits finis	94 246 228	96 758 397
Façonnage	660 163	774 392
Magasinage & autres prestations de services	62 427	143 165
Total des Revenus	94 968 818	97 675 954
Variations des stocks Produits Finis et Encours	5 655 626	13 183 105
Production de l'exercice	100 624 444	110 859 059
Reprises sur provisions et amortissements	983 485	912 220
Ventes déchets	14 500	-
Quotes-parts des subventions d'investissement	32 595	50 201
Total des autres produits d'exploitation	1 030 580	962 421
Total des autres produits d'exploitation Total	1 030 580 <u>10</u> 1 <u>65</u> 5 024	962 421 <u>11</u> 1 <u>82</u> 1 480

21. Achats MP/AC consommés		
Ils s'analysent comme suit :	04 140 10004	21/12/2020
	31/12/2021	31/12/2020
A cleate activities actifs	40 638 111	53 109 272
Achats excipients Achats articles de conditionnement	3 372 190	3 523 715
Achats articles de conditionnement Frais sur achats MP/AC	7 172 212 1 605 986	8 644 782 1 757 147
Coût d'achat des matières premières & articles de	1 003 300	1 /3/ 14/
conditionnement	52 788 499	67 034 916
Variations de stocks MP/AC	3 171 686	(1 320 827)
Total	<u>5</u> 5 <u>96</u> 0 185	<u>6</u> 5 <u>71</u> 4 089
22. Achats d'approvisionnements consommés		
Ils s'analysent comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Achats de matières et fournitures consommables stockées	606 048	798 292
Variation de stocks	9 072	(411 384)
Achats consommés de matières et fournitures	615 120	386 908
Autres achats de matières et fournitures non stockées	2 420 409	2 196 344
Consommations énergétiques	2 325 426	2 109 093
Total	<u>5 36</u> 0 955	<u>4 69</u> 2 345
23. Charges de personnel		
Cette rubrique se détaille comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et compléments de salaires	11 473 934	11 985 412
Charge patronale au titre de la sécurité sociale et de l'assurance groupe	2 551 539	2 740 539
Autres charges de personnel	52 467	(105 971)
Total	<u>1</u> 4 <u>07</u> 7 940	<u>1</u> 4 <u>61</u> 9 980

Cette rubrique se détaille comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations	183 325	197 012
incorporelles	103 323	177 012
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 356 323	3 165 494
Dotations aux amortissements des immobilisations	989 383	880 042
Corporelles acquises en Leasing		
Dotations aux résorptions des charges reportées	169 502	109 694
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	1 533 161	402 294
Dotations aux provisions pour dépréciation clients et débiteurs divers	-	24 405
Dotations aux provisions des immobilisations incorporelles	27 205	23 594
Dotations aux provisions pour Risques et charges	700 936	881 734
Total	<u>6 95</u> 9 835	<u>5</u> 684 269
25. Autres charges d'exploitation		
Elles se détaillent comme suit :		
	31/12/2021	31/12/2020
Promotions et Royalties	1 309 957	1 477 291
Tomotions et Royantes	1 307 757	1 1// 2/1
	1 346 907	1 178 980
Echantillons médicaux offerts		
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques	1 346 907	1 178 980
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions	1 346 907 2 375 342	1 178 980 2 326 518
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations	1 346 907 2 375 342 1 160 157	1 178 980 2 326 518 831 569
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale Frais postaux et de télécommunication	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150 499 350	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723 530 565
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale Frais postaux et de télécommunication Frais de gardiennage et personnel intérimaire	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150 499 350 168 656	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723 530 565 199 459
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale Frais postaux et de télécommunication Frais de gardiennage et personnel intérimaire Recherches, documentations et abonnements	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150 499 350 168 656 231 133	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723 530 565 199 459 330 993
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale Frais postaux et de télécommunication Frais de gardiennage et personnel intérimaire Recherches, documentations et abonnements Cotisations, dons et subventions	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150 499 350 168 656 231 133 974 405	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723 530 565 199 459 330 993 682 871
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale Frais postaux et de télécommunication Frais de gardiennage et personnel intérimaire Recherches, documentations et abonnements Cotisations, dons et subventions Voyages et déplacements	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150 499 350 168 656 231 133 974 405 18 470	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723 530 565 199 459 330 993 682 871 12 670
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale Frais postaux et de télécommunication Frais de gardiennage et personnel intérimaire Recherches, documentations et abonnements Cotisations, dons et subventions Voyages et déplacements Frais et commissions bancaires	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150 499 350 168 656 231 133 974 405 18 470 126 750	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723 530 565 199 459 330 993 682 871 12 670 225 630
Echantillons médicaux offerts Publicités, publications et relations publiques Frais de Missions Entretiens et réparations Honoraires et rémunérations d'intermédiaires Primes d'assurances Location et sous-traitance générale Frais postaux et de télécommunication Frais de gardiennage et personnel intérimaire Recherches, documentations et abonnements Cotisations, dons et subventions Voyages et déplacements Frais et commissions bancaires Impôts et taxes indirects Carburant, transport administratif et autres charges d'exploitation	1 346 907 2 375 342 1 160 157 1 211 316 565 760 433 150 499 350 168 656 231 133 974 405 18 470 126 750 116 834	1 178 980 2 326 518 831 569 1 182 443 607 339 326 723 530 565 199 459 330 993 682 871 12 670 225 630 194 897

Elles se détaillent comme suit :		
	31/12/2021	31/12/202
Intérêts sur obligations cautionnées	7 478	20 50
Intérêts sur crédits à terme	2 390 621	2 250 52
Intérêts des comptes courants bancaires	391 107	313 10
Intérêts sur escomptes d'effets	1 268 526	1 560 82
Intérêts sur crédits de financement de stock	767 635	478 28
Escomptes accordés aux clients	59 344	88 10
Différence de changes réalisés	833 777	(68 97
Différence de changes probables	(713 849)	2 120 50
Autres charges financières	54 601	142 19
Total	<u>5_05</u> 9 240	<u>6 90</u> 5 18
27. Produits des placements & autres produits financiers		
Ils sont détaillés comme suit :	31/12/2021	31/12/202
Revenus des Valeurs Mobilières de Placement	22 643	126 5
Revenus des Valeurs Mobilières de Placement Rémunération des comptes et autres produits financiers	22 643 889	126 5 9 3
Rémunération des comptes et autres produits financiers	889	9 3
Rémunération des comptes et autres produits financiers Total	889	9 3
Rémunération des comptes et autres produits financiers Total 28. Autres gains ordinaires	889	9 3 <u>13</u> 5 8
Rémunération des comptes et autres produits financiers Total 28. Autres gains ordinaires	889 <u>2</u> 3 532	9 3
Rémunération des comptes et autres produits financiers Total 28. Autres gains ordinaires Il s'agit essentiellement des :	889 <u>2</u> 3 532 31/12/2021	9 3 13 5 8 31/12/20

29. Autres pe	rtes ordi	naires
---------------	-----------	--------

Il s'agit essentiellement des :

	31/12/2021	31/12/2020
Charges nettes sur cession d'immobilisations	-	197 952
Pénalités douanières et autres pertes ordinaires	108 300	272 381
Total	<u>10</u> 8 300	<u>47</u> 0 333

30. Impôt sur les bénéfices

Il s'agit essentiellement des :

	31/12/2021	31/12/2020
Impôt sur les bénéfices	402 917	1 291 508
Contribution sociale de solidarité	26 861	52 598
Total	<u>42</u> 9 778	<u>1 34</u> 4 106

Résumé du décompte fiscal 2021	31/12/2021
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 958 895
Total réintégrations	3 376 226
Total déductions	(2 649 007)
Résultat fiscal avant déduction des déficits et des amortissements	2 686 114
Réintégration des amortissements de l'exercice	4 698 533
Déduction des amortissements de l'exercice	(4 698 533)
Résultat fiscal imposable	2 686 114
Impôt sur les sociétés	402 917
CSS 1%	26 861
IS à payer	429 778

31. Résultat par action

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	1 529 117	1 602 926
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	1 529 117	1 602 926
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	21 528 000	21 528 000
Résultat par action	0,071	0,074

32. Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination 31/12/2021 :

		Ventilation			
Listes des comptes	Montant	Coût de Production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres Charges
Achats MP AC Consommés	55 960 185	55 960 185	-	1	-
Autres Achats Consommés	5 360 955	4 014 272	720 874	444 494	181 315
Services extérieurs	3 349 355	2 507 990	450 380	277 705	113 280
Autres Services extérieurs	6 535 603	4 893 846	878 827	541 887	221 043
Charge Diverses Ordinaires	1 535 708	1 149 935	206 503	127 330	51 940
Charges Personnel	14 077 940	10 541 532	1 893 027	1 167 246	476 135
Charge Financières	5 059 240	1	-	1	5 059 240
Autres Charges Ordinaires	1 075 555	805 375	144 628	89 178	36 374
Dotation AMT et Provision	6 959 835	5 211 510	935 873	577 062	235 390
Impôts sur les sociétés	429 778	-	-	-	429 778
Total	100 344 154	85 084 645	5 230 112	3 224 902	6 804 495

33. Informations sur les parties liées :

Au cours de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2021, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des parties liées et qui entrent dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique de la société, ces opérations entre parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Partie liée	Montant
Contrats de location des locaux pour la direction marketing	Société SACI SARL	280 185
Contrat de consultant pour lancement des nouveaux produits	Monsieur Moncef ZMERLY	9 600
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Monsieur Taher EL MATRI	37 500
Contrat de partenariat et de publicité par logiciel	Monsieur Mounir JERBI	54 610
Valeur totale :		383 697

34. Evènements postérieurs à la date de clôture :

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 23 mars 2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date.

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

35. Engagements hors bilan:

35.1- Emprunts :

ADWYA a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n° 36.1. En contrepartie elle a donné en garantie les éléments suivants :

- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels au profit de la banque ATTIJARI BANK.
- Un nantissement de premier rang constitué par les éléments corporels et incorporels au profit de la banque BIAT.

35.2- Engagements financiers:

	31/12/2021	31/12/2020
Cautions douanières	20 290	20 290
Cautions définitives	1 068 269	893 764
Escompte papier commercial	22 413 357	18 725 525
Lettres de crédit	1 129 974	341 211
Crédits obligataires	224 000	166 000
	<u>2</u> 4 <u>85</u> 5 890	<u>2</u> 0 <u>14</u> 6 790

36. Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

36.1-Dettes

Les dettes à long terme et court terme se présentent comme suit au 31 décembre 2021 :

Solde au 31/12/2020		Mouvements de la période		Solde au 31/12/2021				
Emprunts	Total fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an	Additions	Règlements échéances 2021	Total fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an
ATTIJARI 4 MDT	517 314	-	517 314	-	517 314	-	-	-
BIAT 8 MDT	6 620 690	5 517 241	1 103 449	-	1 103 449	5 517 241	4 413 793	1 103 448
BIAT 7 MD	7 000 000	6 275 862	724 138		724 138	6 275 862	5 310 345	965 517
ATTIJARI 2,2 MDT	2 067 597	1 194 902	872 695		872 695	1 194 902	248 769	946 133
Crédits leasing	2 157 710	1 297 773	859 937	1 480 261	980 846	2 657 125	1 874 963	782 162
Total	18 363 310	14 285 778	4 077 533	1 480 261	4 198 442	15 645 130	11 847 870	3 797 260

Les conditions contractuelles des emprunts bancaires se présentent comme suit :

Etablissement de crédit	Montant de crédit	Taux d'intérêt	Nombre total d'échéances	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
BIAT	8.000.000	TMM+1,5%	32 échéances	1 année	15/10/2026	nantissement sur matériel
BIAT	7.000.000	TMM+1,5%	32 échéances	1 année	26/05/2028	nantissement sur matériel
ATTIJARI BANK	2.274.059	TMM+1,25%	10 échéances	-	28/02/2023	nantissement sur Fond de commerce et sur matériel

36.2-Actions

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu durant l'exercice 2021.

36.3-Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Observations
1- Engagements donnés a) Garanties personnelles Néant b- Garanties réelles						
Nantissement	9 000 000	ATTIJARI BANK				Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.
Nantissement	15 000 000	BIAT				Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.
c) effets escomptés et non échus	22 413 357 8 279 704 6 783 574 1 148 408 2 626 671 3 575 000	ATB BIAT UBCI BT ATTIJARI BANK				
d) Cautions fiscales, douanières, provisoires, définitive	<u>1 088 559</u>	ATB/BT				
e) Lettres de crédit/garanties	1 129 974	ATB/ ATTIJAR				
f) Crédits obligataires	224 000	ATTIJARI BANK				
Total	24 855 890					
2- Engagements reçus Néant						
3) Engagements réciproques Néant						

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société ADWYA S.A

1. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ADWYA S.A », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 39 232 631 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 529 117 DT et une trésorerie négative à la fin de la période de (3 545 283) DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

• Reconnaissance du revenu

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2021, le revenu de la société Adwya s'élève à 94,9 millions de dinars et représente 93% du total des produits d'exploitation.

Nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit en raison de son importance dans les comptes de la société.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et tester les contrôles clés identifiés;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur le revenu présentées dans les notes aux états financiers.

• Evaluation de la provision pour dépréciation des créances clients

Point clé d'audit:

Au 31 décembre 2021, les créances clients inscrites au bilan de la société s'élèvent à 20,4 millions de dinars. La société est amenée à traiter avec de multiples clients en Tunisie et à l'étranger. Les clients locaux sont essentiellement des grossistes répartiteurs et la Pharmacie Centrale de Tunisie.

La direction estime la probabilité de recouvrement des créances clients à partir de l'ancienneté des créances, de l'historique des paiements et détermine le montant de la provision nécessaire.

Nous avons considéré la détermination des provisions sur les créances clients comme un point clé de l'audit en raison du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des créances clients.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et évaluer les contrôles clés identifiés ;
- Revoir la politique de recouvrement et la politique de dépréciation des créances ;
- Apprécier les hypothèses utilisées relatives à l'estimation des perspectives de recouvrement des créances ;
- Examiner avec la direction les raisons du retard de paiement de certains clients et la pertinence des provisions associées en considérant, entre autre, les facteurs tels que les plans de paiements négociés, l'historique de paiement, les relations commerciales encours avec ces clients, et les règlements post clôture de l'exercice;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la politique de la société.

• Evaluation et comptabilisation des ristournes et coopérations commerciales

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2021, les ristournes inscrites au résultat de la société s'élèvent à 4,2 millions de dinars.

Les ristournes et coopérations commerciales reçues par la société de la part de ses fournisseurs sont évaluées sur la base des dispositions contractuelles prévues dans les accords avec les fournisseurs.

Compte tenu des spécificités propres à chaque contrat, l'évaluation et la comptabilisation des ristournes et coopérations commerciales constituent un point clé de l'audit.

<u>Réponses apportées :</u>

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des contrôles mis en place par la société sur le processus d'évaluation et de comptabilisation des ristournes et des coopérations commerciales ;
- Apprécier la conception et l'application de ces contrôles ;
- Rapprocher les données utilisées dans les calculs des ristournes et coopérations commerciales avec les conditions commerciales figurant dans les contrats conclus avec les fournisseurs ;
- Comparer les estimations faites au titre de l'exercice précédent avec les réalisations effectives correspondantes afin d'évaluer la fiabilité du processus d'estimation.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que

nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Société Mourad GUELLATY et Associés Mourad GUELLATY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société ADWYA SA

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques, et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Votre Conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Le Conseil d'administration réuni le 20 août 2021 a confié une mission exceptionnelle aux administrateurs messieurs Slim Tlatli et Kamel Iddir afin d'aider la Direction Générale à l'élaboration d'un plan de développement stratégique pour la période 2021-2025. Cette mission exceptionnelle couvre également le suivi et la mise en œuvre des recommandations proposées dans ledit plan stratégique et ce, jusqu'au 31 décembre 2021. En contrepartie de cette mission exceptionnelle, chacun des administrateurs susnommés touchera une rémunération de 25 000 DT hors taxes soit un total de 50 000 DT hors taxes.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La société ADWYA a conclu le 1er octobre 2020 des avenants aux anciens contrats de location, avec la « Société d'Administration et de Conseils Immobiliers SARL ». Ces conventions ont été approuvées par le Conseil d'administration réuni le 7 avril 2021. Les montants facturés au titre des loyers pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :
 - La location de la totalité du sous-sol et le premier étage du bloc B du complexe dénommé « TEJ EL MOLK » à usage de dépôt sis à la Zone Industrielle le Kram pour un montant total hors taxes de 79 334 DT.
 - La location d'un dépôt sis à la Zone Industrielle le Kram pour un montant total hors taxes de 73 169 DT.
 - La location du rez-de-chaussée du bloc C d'un immeuble à usage de bureaux sis à la Zone Industrielle le Kram pour un montant total hors taxes de 55 848 DT.
 - La location du premier étage du bloc C d'un immeuble à usage de bureaux sis à la Zone Industrielle Khereddine-le Kram pour un montant total hors taxes de 71 834 DT.
- Une mission de consulting en matière de choix stratégique a été confiée au précédent Président du Conseil d'administration rémunérée à 50 000 DT hors taxes par an. Le montant total hors taxes facturé en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 37 500 DT.
- Une mission d'assistance et de conseil pour les nouveaux produits à lancer a été confiée à Monsieur Moncef ZMERLI, administrateur, pour un montant annuel hors taxes de 9 600 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2021.
- La société ADWYA a conclu en avril 2009 un contrat de partenariat avec la société E.S.I.B dont Monsieur Mounir JERBI est administrateur et actionnaire majoritaire. La société E.S.I.B distribue un logiciel de gestion de cabinet médical, elle y assure la promotion publicitaire des produits pharmaceutiques de différents laboratoires y compris ceux d'ADWYA auprès des médecins utilisateurs. Le montant total hors taxes facturé par la société E.S.I.B en 2021 s'est élevé à 54 610 DT.
- Au cours de l'exercice 2020, la société ADWYA a contracté un emprunt bancaire auprès de la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » (BIAT) d'un montant de 7 000 000 DT, remboursable sur 8 ans avec une année de grâce et au taux d'intérêt annuel de TMM+1,5%. La charge d'intérêts relative à l'exercice 2021 au titre de cet emprunt s'élève à 543 865 DT. Le principal restant à rembourser au 31 décembre 2021 est de 6 275 862 DT. Cet emprunt représente la seconde tranche d'un emprunt total de 15 000 000 DT convenu avec la BIAT en 2018 et qui a été autorisé par le Conseil d'administration réuni le 2 juillet 2018.

- La société ADWYA a contracté en octobre 2018 un emprunt bancaire auprès de la « Banque Internationale Arabe de Tunisie » (BIAT) d'un montant de 8 000 000 DT, remboursable sur 8 ans avec une année de grâce et au taux d'intérêt annuel de TMM+1,5%. La charge d'intérêts relative à l'exercice 2021 au titre de cet emprunt s'élève à 468 885 DT. Le principal restant à rembourser au 31 décembre 2021 est de 5 517 241 DT.
- La société ADWYA a contracté en novembre 2015 un emprunt bancaire auprès d'ATTIJARI BANK d'un montant de 5 000 000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce et au taux d'intérêt annuel de TMM+1,25%. Suite à la crise liée à la COVID-19, et pour bénéficier de l'avantage de report d'échéances, la société a conclu un accord avec la banque qui a consisté à rembourser la totalité du restant dû de cet emprunt et de signer un nouveau contrat d'emprunt avec un nouvel échéancier. Ce nouvel emprunt a été contracté en février 2020 pour un montant de 2 274 059 DT, remboursable sur 3 ans et au taux d'intérêt annuel de TMM+1,25%. La charge d'intérêts relative à l'exercice 2021 au titre de cet emprunt s'élève à 137 951 DT. Le principal restant à rembourser au 31 décembre 2021 est de 1 194 902 DT.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- a) Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération brute du Directeur Général de la société ADWYA SA pour la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 s'est élevée à 183 453 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe et du salaire variable. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une indemnité téléphonique et d'une voiture de fonction et la prise en charges des frais connexes.
- La rémunération brute du Directeur Général Adjoint de la société ADWYA SA pour la période allant du 20 août 2021 au 31 décembre 2021 s'est élevée à 42 876 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe et du salaire variable. Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une indemnité téléphonique et d'une voiture de fonction et la prise en charges des frais connexes.
- La société a alloué en 2021, des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 63 000 dinars ainsi que la prise en charge des frais de déplacement pour assister aux réunions du Conseil d'administration.
- La société a alloué en 2021, des jetons de présence au profit des membres du comité permanent d'audit d'un montant total de 28 000 DT.
- La société a alloué en 2021, des jetons de présence au profit des membres du comité des ressources humaines d'un montant total de 14 000 DT.

b) Les obligations et engagements de la société ADWYA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT):

	<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u>		<u>Administrateurs</u>		Comité d'audit		<u>Comité RH</u>	
Rubrique	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021								
Avantages à court terme	230 827 (*)	47 374	47 656 (**)	4 780	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence		-	-	-	63 000	63 000	28 000	28 000	14 000	14 000
Total	230 827 (*)	47 374	47 656 (**)	4 780	63 000	63 000	28 000	28 000	14 000	14 000

^(*) Salaire brut y compris la provision pour congés payés pour un montant de 47 374 DT.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et votre Conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

Tunis, le 28 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Société Mourad GUELLATY et Associés Mourad GUELLATY

^(**) Salaire brut y compris la provision pour congés payés pour un montant de 4 780 DT.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES INTERNATIONALES IFRS

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 établis conformément aux Normes Internationales IFRS, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 09 Mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassaad BORJI (PWC Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Salah MEZIOU (Expert Partners).

ENNAKL Automobiles Etat de la situation financière (Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<u>Actifs</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 427 646	739 540
Immobilisations corporelles	A1	58 281 907	59 285 827
Immeubles de placement	A2	7 071 689	7 084 936
Droits d'utilisation Actifs financiers à la juste valeur par	A1	423 941	447 493
le biais des AERG	A3	63 095 736	61 990 395
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 165 775	2 305 560
Titres de participation dans les filiales	A5	8 249 250	8 249 250
Actif d'impôt différé	P4	2 929 136	5 458 302
Actifs non courants		143 645 080	145 561 303
Stocks	A6	78 705 605	69 099 590
Créances clients	A7	62 973 690	76 665 882
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A8	639 557	748 290
Autres actifs courants	A9	6 434 960	5 900 871
Liquidités et équivalents de liquidités	A10	13 575 655	29 590 329
Actifs courants		162 329 467	182 004 962
Total des actifs		305 974 547	327 566 265

ENNAKL Automobiles Etat de la situation financière (Montants exprimés en dinars)

	Note	31/12/2021	31/12/2020
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves		95 187 120	97 562 456
Résultat de l'exercice		26 982 341	12 937 514
Total des capitaux propres	C1	152 169 461	140 499 970
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	4 237 808	10 499 895
Obligation locative Provision pour indemnité de départ à la	P1	489 541	480 813
retraite	P2	334 325	661 464
Provisions pour risques et charges	Р3	7 906 987	12 812 383
Passifs non courants		12 968 661	24 454 555
Dettes fournisseurs	P5	100 571 950	137 472 884
Autres passifs courants Provision pour indomnité de départ à le	P6	6 675 738	6 601 513
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	19 277	50 011
Passif d'impôt courant	P4	1 367 797	3 447 911
Emprunts et dettes financières	P1	30 855 116	13 671 448
Passifs financiers à la juste valeur par le			
biais du résultat net	P7	1 346 547	1 367 973
Passifs courants		140 836 425	162 611 740
Total passifs		153 805 086	187 066 295
Total des capitaux propres et passif	S	305 974 54 7	327 566 265

ENNAKL Automobiles Etat de résultat net et des autres éléments du résultat global (Montants exprimés en dinars)

	Note	2021	2020
Activités poursuivies			
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	485 592 207	400 402 641
Coût des ventes	R-2	(411 644 560)	(332 440 323)
Marge brute		73 947 647	67 962 318
Autres gains	R-3	6 210 283	1 517 780
Frais de commercialisation et de distribution	R-4	(16 145 833)	(13 855 309)
Charges administratives	R-5	(24 853 704)	(25 911 066)
Autres pertes	R-6	(7 964 984)	(3 433 013)
Résultat opérationnel		31 193 409	26 280 710
Produits financiers	R-7	10 295 011	6 084 097
Charges financières	R-8	(2 746 710)	(8 689 743)
Résultat financier net		7 548 301	(2 605 646)
Résultat avant impôt		38 741 710	23 675 064
Charges d'impôt sur le résultat		(11 759 369)	(10 737 550)
Résultat après impôt des activités poursuivies		26 982 341	12 937 514
Résultat net de la période		26 982 341	12 937 514
Résultat de base par action		0,899	0,431
Résultat dilué par action		0,899	0,431
Autres éléments du résultat global			
Instruments financiers à la juste valeur par le biais			
des AERG	A3	3 890 979	(8 713 022)
Ecart actuariel (AERG)	P-2	296 171	(39 774)
Autres éléments du résultat global de la	C-1	4 195 150	(9 === ================================
période, nets d'impôt Résultat global de la période	<u> </u>	4 187 150 31 169 491	(8 752 796) 4 184 718
Résultat global de base par action		1,039	0,139
Résultat global dilué par action		1,039	0,139
		, 57	, 5,

ENNAKL Automobiles Etat des flux de trésorerie (Montants exprimés en dinars)

(Montants exprimes en umars)		
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	38 741 710	23 675 064
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements	4 528 818	4 878 265
Indemnité de départ à la retraite	104 894	70 190
Dotations aux provisions	956 244	6 112 072
Reprises sur provisions	(4 927 076)	(146 877)
Charge d'impôt exigible	(11 759 369)	(10 737 550)
Variation de l'impôt différé	148 207	(905 358)
Variation de l'impôt courant	(2 080 114)	397 037
Charge financière des obligations locatives	13 968	9 766
Plus-value sur cession des actifs financiers par le biais du résultat net	-	4 445 678
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	(21 426)	(485 835)
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	118 640	(187 122)
Résultat des opérations de placement	(7 617)	-
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(9 584 334)	(7 855 718)
Variation des créances clients	13 314 787	6 590 098
Variation des autres actifs courants	(1 698 715)	3 846 560
Variation des dettes fournisseurs	(36 907 893)	20 619 012
Variation des autres passifs courants	74 225	(70 548)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(8 985 051)	50 254 734
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(-)-0-0	0 01701
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(4 357 691)	(0.160.050)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	107 000	(3 169 953)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	10, 000	511 705 (24 498 543)
Encaissements provenant de la cession d'autres actifs financiers	6 050 442	
Encaissements provenant des opérations de placement	7 617	26 855 035
Encaissements/Décaissements provenant des prêts au personnel	7 017	-
et cautionnements	(258 571)	(262 060)
Encaissement sur prêt obligataire	-	660 000
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 548 797	96 184
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements provenant de distributions de dividendes	(19 500 000)	(7 500 000)
Encaissement sur emprunt à LT	-	6 000 000
Décaissement sur emprunts	(5 815 850)	(5 092 878)
Encaissement/Décaissement crédit de gestion et billets à ordre	16 737 430	(22 992 231)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8 578 420)	
Variations de la trésorerie	(16 014 674)	20 765 809
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	29 590 329	8 824 520
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	13 575 655	29 590 329

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (En dinars tunisiens)								
Désignations Not		Capital social	Réserves	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Total		
Situation 31/12/2019		30 000 000	84 418 733	11 559 743	17 836 776	143 815 252		
Affectation du résultat de l'exercice 2019		-	17 836 776	-	(17 836 776)	-		
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	(8 752 796)	-	(8 752 796)		
Distribution de dividende		-	(7 500 000)	-	-	(7 500 000)		
Résultat de la période		-	-	-	12 937 514	12 937 514		
Reclassement des réserves aux AERG		-	4 476 743	(4 476 743)	-	-		
Situation 31/12/2020		30 000 000	99 232 252	(1 669 796)	12 937 514	140 499 970		
Affectation du résultat de l'exercice 2020		_	12 937 514	-	(12 937 514)	_		
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	4 187 150	-	4 187 150		
Distribution de dividende		-	(19 500 000)	-	-	(19 500 000)		
Résultat de la période		-	-	-	26 982 341	26 982 341		
Situation 31/12/2021		30 000 000	92 669 766	2 517 354	26 982 341	152 169 461		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation générale de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation de la société « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et à partir de l'année 2015 SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

1.2. Faits marquants de l'exercice :

Au terme de l'année 2021 les produits issus des contrats avec les clients ont connu une progression considérable de 21% par rapport à l'année 2020 passant de 400 402 641 Dinars à 485 592 207 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société « ENNAKL AUTOMOBILES » de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société « RENAULT TRUCKS », en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de l'information financière ainsi que par les normes internationales d'information financière « IFRS » et les interprétations IFRIC « International Financial Reporting Interpretation Committee »

La société a adopté les mêmes principes comptables appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

En préparant les états financiers conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la société et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différents des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport de fonction	12,5%
- Matériels de transport de service	20%
- Matériel informatique	33.33%
- Equipements de bureaux	10% et 15%
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

La société classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs financiers au coût amorti.
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global « JVAERG ».
- Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net « JVRN ».

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts

obligataires (que la société compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnements.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. La société a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque la société détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, elle tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

La société considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

La société considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus à la société dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut la société a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) <u>les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.</u>

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies:

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition.

C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur).

Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) <u>les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</u>

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements particuliers dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La société a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

L'entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. La société n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent pour la société les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que la société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

Pour les titres de participation dans les filiales, la société a opté pour la méthode du coût conformément à la norme IAS 27, Etats financiers individuels.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers de la société sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si la société change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

La société conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasitotalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette si et seulement si la société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la société acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. La société applique les dispositions de la norme IFRS 16. Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

L'entité utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé « Defined Benefit Obligation » (« DBO »), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaitre dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « Ecarts actuariels ».

En 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à l'interprétation IFRIC IC 04/2021 « Attribution des droits IDR aux années d'ancienneté ». Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

La société contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

La société comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures.

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill; ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i) N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii) Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

a. N'est pas un regroupement d'entreprises; et

b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société ré-estime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. La société comptabilisé un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. La société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même administration fiscale :
 - i. Sur la même entité imposable, ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouvrés.

2.14. Comptabilisation des revenus

La société a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dinars tunisiens qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dinars tunisiens selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Juste valeur

Certaines méthodes comptables de la société de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

La société a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. La société fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la société s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	55 700 683	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	7 395 053
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 346 547

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	49 834 514	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882

Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels il n'y a pas de données de marchés disponibles. La méthode utilisée consiste en la méthode de la valeur mathématique des titres qui constitue la seule information disponible qui pourrait refléter la juste valeur de ces titres; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, la société utilise une technique d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.17. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers sont les suivantes :

i) Juste valeur des instruments financiers

- La société dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres côtés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :
 - Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires;
 - Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, la société conclut des contrats à terme d'achat de devise. La société n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, la société a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des cours à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

ii) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie l'entité tient compte des facteurs suivants :

- (a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
- (b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- (c) l'obsolescence technique ou commerciale ;
- (d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience de l'entité et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.18. Information sectorielle

La société est considérée comme mono activité et intervient sur une seule zone géographique. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque.

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités de ENNAKL Automobiles l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale de la société.

Voici les principales mesures prises par la direction pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier

Risque	Exposition résultant de :	Mesure	Management
Risque de marché (taux de change)	Les achats étrangers	Analyse de sensitivité	Instruments de couverture (Ex : Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensitivité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Les instruments financiers de l'entité se détaillent comme suit :

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Créances clients	62 973 690	76 665 882
Autres actifs courants 1	5 141 127	4 771 768
Liquidités et équivalents de liquidités	13 575 655	29 590 329
Prêts au personnel	2 176 764	2 172 838
Dépôts et cautionnements	830 922	691 628
Avances au personnel	224 499	238 905
Total des actifs financiers au coût amorti	84 922 657	114 131 350
Actifs financiers à la JV par les AERG	63 095 736	61 990 395
Total des actifs financiers	63 095 736	61 990 395

¹ Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclus.

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts	35 092 924	24 171 344
Créditeurs et autres créditeurs divers 2	107 187 688	144 074 396
Total des passifs financiers au coût amorti	142 280 612	168 245 740
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 346 547	1 367 973
Total des passifs financiers	143 627 159	169 613 713

² Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

Par un test de sensitivité, nous avons estimé les risques de change que l'entité risque d'encourir si elle n'opte pas pour la couverture de ses achats en monnaies étrangères. L'impact d'une variation du cours de change EUR/TND sur le coût des ventes se présente ainsi :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation	En %
Cours spot EUR/TND	3,282	3,326	(0,044)	(1,32%)

Désignation	Hypothèse	Variation des achats étrangers
EUR/TND	- 1,32% par rapport au 31/12/2021	(5 244 892)
EUR/TND	+ 1,32% par rapport au 31/12/2021	5 244 892

b. <u>Risque de prix</u>

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que la société conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge de la société et limite donc l'exposition de la société au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement de deux emprunts à long terme.

Ces deux emprunts ont été négociés à des taux variables. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2021, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 337 DT.

3.1.2. Risque de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients de l'entité. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière de l'entité.

L'entité traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, l'entité analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Créances clients

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31 décembre 2021	Non échues et non provisionnées	Echues et non provisionnées	Provisionnées	Total
Clients et comptes rattachés	62 810 566	163 124	2 663 069	65 636 759
Total	62 810 566	163 124	2 663 069	65 636 759

> Avoirs en banques et dépôts bancaires

Notation ¹	31 décembre 2021	31 décembre 2020
A2	-	82
В	185 304	37 223
B-	19 094	118 609
B2	7 855 966	14 577 313
Ba2	2 765 170	3 497 476
BB+	2 327 670	1 698 507
Non notées	(190 265)	305 579
Total	12 962 939	20 234 789

¹ Selon les dernières données disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que l'entité dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes de l'entité.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement de l'entité, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés de l'entité à la fin de la période :

31/12/2021	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts ¹	1 737 987	5 213 961	4 785 976	398 831
Effets escomptes et non échus	24 593 028		-	
Total	26 331 015	5 213 961	4 785 976	398 831

¹ Echéances y compris les intérêts

3.2. Gestion du capital

Les objectifs de l'entité en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, l'entité peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

L'entité surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Emprunts	35 092 924	24 171 344
Créditeurs et autres créditeurs divers	107 187 688	144 074 396
Liquidités et équivalents de liquidités	(13 575 655)	(32 498 073)
Dettes nettes	128 704 957	135 747 667
Total capitaux propres	152 169 461	140 499 970
Total capital	280 874 418	2 76 2 47 6 37
Gearing ratio	46%	49%

3. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers

A – ACTIFS:

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des variations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

(En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	Droit d'utilisation	En cours corporelles	En cours incorporelles	Total
VALEURS BRUTES												
01/01/2020	2 583 222	9 648 736	33 621 068	1 843 825	3 083 137	2 099 805	7 387 284	17 832 520	-	11 849 860	-	89 949 457
Acquisitions	33 947	-	2 861	76 806	1 205 249	67 295	427 355	326 025	-	362 505	690 830	3 192 873
Cessions	-	-	-	-	(478 529)	-	-	(301 732)	-	-	-	(780 261)
Heclassifications	-	-	11 380 068	-	-	-	-	7 084	471 045	(11 387 153)	-	471 044
Mise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	=
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	=
31/12/2020	2 617 169	9 648 736	45 003 997	1 920 631	3 809 857	2 167 100	7 814 639	17 863 897	471 045	825 212	690 830	92 833 113
01/01/2021	2 617 169	9 648 736	45 003 997	1 920 631	3 809 857	2 167 100	7 814 639	17 863 897	471 045	825 212	690 830	92 833 113
Acquisitions	43 878	-	442	395 735	613 616	54 553	428 828	1 270 008	-	913 910	643 679	4 364 649
Cessions	-	-	-	-	(270 248)	(2 122)	-	-	-	-	-	(272 370)
Leclassifications	47 252	-	774 299	(202)	-	(6 827)	202	314 550	-	(1 129 274)	-	=
Mise en rebut	-	-	-	(368 799)	-	(644 660)	(6 122)	(8 281)	-	-	-	(1 027 862)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	=
31/12/2021	2 708 299	9 648 736	45 778 738	1 947 365	4 153 225	1 568 044	8 237 547	19 440 174	471 045	609 848	1 334 509	95 897 530

En dinar tunisien)	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Agencements et installations	Droit d'utilisation	En cours corporelles	En cours incorporelles	Tota
MORTISSEMENTS CUMULE	S											
1/01/2020	(2 478 242)	-	(8 940 091)	(1 404 767)	(1 353 698)	(1 258 514)	(4 355 162)	(8 160 181)	-	-	-	(27 950 655
otation de l'exercice	(90 217)	-	(1 682 724)	(193 412)	(563 833)	(178 269)	(608 519)	(1 524 751)	(23 552)	-	-	(4 865 277
rovision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
essions	-	-	-	-	304 949	-	-	150 728	-	-	-	455 67
Iise en rebut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
utres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1/12/2020	(2 568 459)	-	(10 622 815)	(1 598 179)	(1 612 582)	(1 436 783)	(4 963 681)	(9 534 204)	(23 552)	-	-	(32 360 255
1/01/2021	(2 568 459)	-	(10 622 815)	(1 598 179)	(1 612 582)	(1 436 783)	(4 963 681)	(9 534 204)	(23 552)	-	-	(32 360 255
otation de l'exercice	(46 703)	-	(1 597 445)	(162 449)	(358 214)	(172 174)	(613 750)	(1 539 987)	(23 552)	-	-	(4 514 274
rovision pour dépréciation	-	-	-	-	-	42 440	-	-	-	-	-	42 440
essions	-	-	-	-	138 595	1 308	-	-	-	-	-	139 90
Iise en rebut	-	-	-	366 347	-	549 815	3 707	8 281	-	-	-	928 150
utres mouvements	-	-	-	173	-	8 548	54	(8 775)	-	-	-	
1/12/2021	(2 615 162)	-	(12 220 260)	(1 394 108)	(1832201)	(1 006 846)	(5 573 670)	(11 074 685)	(47 104)	-	-	(35 764 036)
ALEURS NETTES COMPTAB	LES											
1/12/2020	48 710	9 648 736	34 381 182	322 453	2 197 275	730 317	2 850 959	8 329 693	447 493	825 212	690 830	60 472 860
1/12/2021	93 137	9 648 736	33 558 478	553 2 57	2 321 024	561 198	2 663 877	8 365 489	423 941	609 848	1 334 509	60 133 494

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 071 689 DT contre 7 084 936 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(120 797)	(107 550)
Immeubles de placement nets	7 071 689	7 084 936

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2021 à 63 095 736 DT contre 61 990 395 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank	50 846 887	45 594 108
Fonds gérés SICAR	7 395 053	12 155 882
ATL	4 853 796	4 240 405
Total	63 095 736	61 990 395

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 165 775 DT contre 2 305 560 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel (LT)	1 712 185	1 613 932
Dépôts et cautionnements	830 922	691 628
Sous-total Sous-total	2 543 107	2 305 560
Provisions sur les cautionnements	(377 332)	-
Total	2 165 775	2 305 560

A.5. Titres de participation dans les filiales

Les titres de participation dans les filiales s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 249 250 DT contre 8 249 250 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
STLV	6 249 250	6 249 250
AF CAR	3 859 414	3 859 414
CAR GROS	1 999 900	1 999 900
HEVI	100	100
Sous-total Sous-total	12 108 664	12 108 664
Provisions sur les participations 1	(3 859 414)	(3 859 414)
Total	8 249 250	8 249 250

¹ Il s'agit de la dépréciation intégrale de la participation AF CAR.

A.6. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2021 à 78 705 605 DT contre 69 099 590 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Volkswagen	31 010 204	1 752 017
Audi	744 277	1 143 777
Porsche	1 784 175	952 592
SEAT	4 957 165	16 545 995
SKODA	5 674 364	6 806 577
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	33 250 286	40 489 601
Volkswagen Utilitaires	929 376	650 103
Stock VO	447 060	882 500
MAN	214 281	214 282
Stock de carburants et lubrifiants	23 450	12 860
Sous-total	79 034 638	69 450 304
Provision pour dépréciation stocks	(329 033)	(350 714)
Total	78 705 605	69 099 590

Les mouvements de la provision pour dépréciation des stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	350 714	497 591
Provision constituée au cours de la période	65 277	21 681
Reprise sur provision	(86 958)	(168 558)
Fin de période	329 033	350 714

A.7. Créances clients

Les créances clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à 62 973 690 DT contre 76 665 882 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Clients leasing	4 327 944	16 809 429
Effets à recevoir	27 115 801	51 330 040
Clients comptes courants	5 598 966	5 863 867
Chèques à l'encaissement	1 675 366	2 907 744
Clients travaux en cours	810 497	631 346
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	204 618	179 628
Effets escomptés non échus	24 593 028	
Sous-total	65 636 759	78 951 547
Provisions sur les clients	(2 663 069)	(2 285 665)
Total	62 973 690	76 665 882

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	2 285 665	1 485 705
Provision constituée au cours de la période	377 404	910 260
Reprise sur provision	-	(110 300)
Fin de période	2 663 069	2 285 665

A8. Actifs financiers au coût amorti à court terme

Les actifs financiers au coût amorti à court terme s'élèvent au 31 décembre 2021 à 639 557 DT contre 748 290 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	224 499	238 905
Prêts au personnel (CT)	464 579	558 906
Sous-total	689 078	797 811
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	639 557	748 290

A9. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6 434 960 DT contre 5 900 871 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes	1 845 107	1 123 969
Produits à recevoir	2 568 246	3 965 751
Etats impôts et taxes	1 999 545	-
Débiteurs divers	541 254	806 015
Charges constatées d'avance	655 032	967 495
Débours sur cartes grises	32 082	
Sous-total	7 641 266	6 863 230
Provisions sur les autres actifs courants	(1 206 306)	(962 359)
Total	6 434 960	5 900 871

Les mouvements de la provision se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	962 359	300 171
Provision constituée au cours de la période	243 947	662 188
Reprise sur provision	-	-
Fin de période	1 206 306	962 359

A.10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 13 575 655 DT contre 29 590 329 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Banques créditrices	12 962 939	20 234 788
Effets à l'encaissement	475 630	9 069 071
Caisses	26 580	35 763
Régie d'avance et accréditifs	110 506	250 707
Total	13 575 655	29 590 329

C - CAPITAUX PROPRES

C.1 Variation des autres éléments du résultat global (AERG)

En DT	2021
Solde au 31 décembre 2020	(1 669 796)
Gain actuariel	462 767
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	6 105 340
Impôts différés sur les AERG*	(2 380 957)
Solde au 31 décembre 2021	2 517 354

^{*}y compris l'impact des changements des taux d'impôts sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B-PASSIFS:

P.1 Emprunts et obligations locatives

Les emprunts et les obligations locatives s'élèvent au 31 décembre 2021 à 35 582 465 DT contre 24 652 157 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	Remboursement	Reclassement	Nouveaux crédits	31/12/2021
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	5 506 619		(5 506 619)	-	-
Courant	5 128 452	(5 128 452)	5 506 619	-	5 506 619
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	4 993 277		(755 469)	-	4 237 808
Courant	687 398	(687 398)	755 469	-	755 469
Obligations locatives					
Non-courant	480 813	-	-	8 728	489 541
Billets à ordre	-				
Courant	7 855 598	(7 855 598)	-	-	-
Effets escomptés et non échus					
Courant		-	_	24 593 028	24 593 028
Total courant	13 671 448	(13 671 449)	6 262 088	24 593 028	30 855 116
Total Non-courant	10 980 709	-	(6 262 088)	8 728	4 727 349

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les Provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2021 à 353 602 DT contre 711 475 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Début de l'exercice	711 475	578 151
Coût des services rendus	63 322	53 707
Charges financières	68 608	54 574
Gain/perte (OCI)	(462 767)	63 134
Remboursement	(27 036)	(38 091)
Fin de l'exercice	353 602	711 475

Résultat au 31 décembre 2021:

Obligation au 31/12/2021	Coût des services rendus	Charges financières 2021	Remboursements 2021	Obligation au 31/12/2022
353 602	22 142	33 320	(19 277)	389 787

P.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 906 987 DT contre 12 812 383 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	7 906 987	12 812 383
Total	7 906 987	12 812 383

Les mouvements de la provision pour risques et charges se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	12 812 383	9 282 122
Provision constituée au cours de la période	-	3 655 979
Reprise sur provision	(4 905 396)	(125 718)
Fin de période	7 906 987	12 812 383

P.4. Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 929 136 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	2021
Provision pour départ à la retraite	127 297
Provision pour litiges	743 616
Moins-value sur titres	2 969 025
Pertes de change latentes	385 330
Instruments de couverture	484 757
Contrats de location	23 616
Provisions sur les stocks et cautions	254 292
Total des actifs d'impôts différés	4 987 933
Gains de change latents	(960 323)
Produits à recevoir	(38 390)
Amortissements différés	(1 060 084)
Total des passifs d'impôts différés	(2 058 797)

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période s'élève au 31 décembre 2021 à 11 759 369 DT et se détaille comme suit :

2021

Charge d'impôt comptabilisée en résultat de la période 11 759 369

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et effective se présente comme suit :

En DT	2021
Résultat avant impôt	38 741 710
Taux d'IS applicable à la société	36%
Charge d'impôt théorique	13 947 016
Charge d'impôt exigible	11 611 162
Impôt différé	148 207
Charge d'impôt comptabilisée	11 759 369
Différence	(2 187 647)
Différence expliquée par :	
Provisions non déductibles	3 682 759
Produits non imposables	(6 184 221)
Autres charges et pertes non déductibles	313 815
Total	(2 187 647)

La variation de l'actif d'impôt courant au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 447 911
Charge d'impôt exigible de 2021	11 611 162
Paiements d'impôts en 2021	(13 691 276)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2021	1 367 797

Le tableau des mouvements des impôts différés au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Mouvements 2021	Solde au 31 décembre 2020	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2021
Provision pour départ à la retraite	263 246	30 647	(166 596)	127 297
Provision pour litiges	729 679	13 937	-	743 616
Moins-value sur titres	5 221 981	(38 594)	(2 214 361)	2 969 026
Pertes de change latentes	513 964	(128 634)	-	385 330
Gains de change latents	(888 354)	(71 968)	-	(960 322)
Produits à recevoir	(29 309)	(9 082)	-	(38 391)
Instruments de couverture	506 150	(21 393)	-	484 757
Amortissements différés	(871 383)	(188 700)	-	(1 060 083)
Provisions sur les stocks et cautions	-	254 292	-	254 292
Contrats de location	12 328	11 288	-	23 616
Total	5 458 302	(148 207)	(2 380 957)	2 929 138

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2021 à 100 571 950 DT contre 132 472 884 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs étrangers	60 841 273	91 736 952
Fournisseurs locaux	5 618 405	4 535 763
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs d'immobilisations	214 759	207 801
Fournisseurs, effets à payer	30 857	24 468
Fournisseurs, factures non parvenues	33 491 223	40 489 601
Total	100 571 950	137 472 884

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6 675 738 DT contre 6 601 513 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer	3 597 216	2 953 493
CNSS	1 209 264	1 609 619
Etat, impôts et taxes	834 661	1 065 057
Provisions pour congés payés	736 257	545 149
Assurance groupe	229 098	218 534
Débours sur cartes grises	-	145 661
Produits constatés d'avance	60 000	60 000
Dépôts et cautionnements	4 000	4 000
Créditeurs divers	5 242	
Total	6 675 738	6 601 513

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 346 547 DT contre 1 367 973 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Instruments de couverture passif	1 346 547	1 367 973
Total	1 346 547	1 367 973

R - L'ETAT DE RESULTAT:

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à 485 592 207 DT contre 400 402 641 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Ventes de véhicules neufs	457 647 576	377 525 668
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	15 825 599	14 635 070
Ventes de véhicules utilisés	8 447 071	5 104 085
Ventes de travaux atelier	3 213 217	2 838 947
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	315 258	176 952
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	129 456	121 452
Ventes de carburants	14 030	467
Total	485 592 207	400 402 641

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes s'élève au 31 décembre 2021 à 411 644 560 DT contre 332 440 323 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats de véhicules neufs	277 084 080	236 272 747
Droits de consommation	91 010 440	57 474 642
Achats de pièces de rechanges	15 418 527	12 514 339
Pertes de changes sur achats étrangers	8 202 503	9 284 086
Fret maritime	5 575 841	5 821 272
Achats de véhicules utilisés	8 270 747	4 911 960
Charge personnel direct	1 771 098	3 138 179
Achats de lubrifiants	740 627	620 238
Frais de magasinage	1 087 834	505 867
Assurance maritime	588 488	402 176
Achats des accessoires	501 417	387 922
Travaux extérieurs	266 090	380 387
Frais de gardiennage	766 933	319 271
Achats pour les ateliers	232 365	296 070
Frais de transit	127 570	97 729
Achats de carburant	<u> </u>	13 438
Total	411 644 560	332 440 323

R.3. Autres gains

Les autres gains s'élèvent au 31 décembre 2021 à 6 210 283 DT contre 1 517 780 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Reprise sur les provisions pour risques et charges	4 905 395	-
Produits non récurrents	295 901	543 226
Location	672 000	279 668
Reprise sur provision stock VN	21 681	146 877
Ristournes TFP	60 489	206 699
Profits sur cessions d'immobilisations	45 781	187 121
Autres services	209 036	154 189
Total	6 210 283	1 517 780

R.4. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2021 à 16 145 833 DT contre 13 855 309 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charges de personnel	8 939 922	8 489 612
Autres frais sur ventes	3 554 155	2 661 423
Publicité et insertion	2 340 812	1 728 510
Frais de déplacements	480 734	446 589
Locations diverses	207 650	169 534
Cadeaux, réceptions et restaurations	140 847	144 902
Honoraires	135 704	128 406
Consommables	336 214	77 137
Impôts et taxes	9 795	9 196
Total	16 145 833	13 855 309

R.5. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2021 à 24 853 704 DT contre 25 911 066 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charges de personnel	9 659 897	9 139 507
Dotations aux amortissements	4 528 818	4 864 496
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	3 530 262
Frais bancaires	2 133 117	1 645 815
Impôts et taxes	1 695 444	1 440 729
Honoraires	1 879 507	1 129 780
Energie	1 043 814	966 674
Abonnement	1 583 922	931 094
Entretiens et réparations	739 093	791 393
Gardiennage	670 707	632 921
Assurance	361 004	321 971
Vêtements de travail	150 249	146 711
Fournitures de bureaux	158 849	140 534
Dons et subventions	62 520	128 500
Frais de formation	185 663	97 988
Autres frais sur ventes	1 100	2 691
Total	24 853 704	25 911 066

R.6. Autres pertes

Les autres pertes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 964 984 DT contre 3 433 013 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dotations aux provisions sur créances	578 913	1 454 701
Dotations aux provisions sur titres de participation	377 331	1 119 663
Pertes sur créances irrécouvrables	3 797	417 394
Autres pertes ¹	6 711 868	337 448
Pénalités de retard	128 654	52 802
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	164 421	51 005
Total	7 964 984	3 433 013

 $^{^{\}rm 1}$ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2021 à 10 295 011 DT contre 6 084 097 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dividendes reçus	9 717 530	4 999 750
Gains sur instruments de couverture	21 426	485 835
Intérêts créditeurs	314 733	274 557

Total	10 295 011	6 084 097
Produits nets sur placements	88 059	177 415
Intérêts sur prêts au personnel	153 263	146 540

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2746 710 DT contre 8 689 743 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Intérêts sur comptes courants	29 075	340 365
Intérêts sur crédit bancaire	1 564 540	2 727 782
Agios sur les effets escomptés	1 034 708	940 259
Moins-value sur les instruments financiers	-	4 577 902
Indemnité de départ à la retraite	68 608	54 574
Obligation locative	49 779	48 861
Total	2 746 710	8 689 743

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats consommés	409 106 529	328 982 873
Charges de personnel	20 370 917	20 767 299
Autres charges d'exploitation	25 646 573	14 920 417
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 485 062	10 969 123
Total	460 609 081	375 639 712

D. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Engagements par signature en Euros au titre des lettres de crédit

AMENIA	TVD
AMEN BANK	23 000 000 EUR
ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR
Total	50 000 000 EUR

Engagements par signature en Dinar Tunisien

AMEN BANK:

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
Total	6 072 870

BIAT:

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
AUTRES	21 760
Total	4 076 573

ZITOUNA:

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Total	91 668

UBCI:

Nature	Montant au 31/12/2021
CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total	3 900

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, **Ennakl Automobiles** a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 273 DT au 31 décembre 2021.

E. NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS :

• En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société **Ennakl Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société **Ennakl Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux); et les sociétés **Ennakl Automobiles** et **CAR Gros** solidairement à payer la somme de 1744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

• La société **Ennakl Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021 un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

F. NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE – UKRAINE :

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction de la société est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur la société en particulier.

G. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES:

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennakl Automobiles** durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

1) Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 844 871 DT HT au titre des charges communes de l'exercice 2021.
- La société Ennakl Automobiles loue à la société Car Gros un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer facturé en 2021 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 600 000 DT HT.
- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 25 104 DT HT au titre d'entretiens et de réparations de véhicules.
- La société Car Gros a cédé à la société Ennakl Automobiles une créance pour un montant brut de 612 074 DT à sa valeur nominale.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 17 801 168 DT HT net de remises à titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et d'accessoires et un montant de 351 932 DT HT net de remises à titre de ventes de matériels et outillages.

2) Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société Ennakl Automobiles S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 3 160 136 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2021, la société Ennakl S.A. a facturé à la société « STLV » un montant 41 426 DT net de remises au titre de frais d'entretien et un montant de 24 000 DT au titre de frais d'abonnement GPS.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 200 885 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- En 2021, la société « STLV » a facturé à la société Ennakl S.A un montant de 157 308 DT en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel en appliquant une marge de 20 %.
- En 2019, la société Ennakl Automobiles S.A a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers correspondants aux frais engagés au nom et pour le compte de la société STLV. Au 31/12/2021, le solde du compte débiteur divers de la société STLV chez la société Ennakl Automobiles s'élève à 13 490 DT.

3) Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

- ✓ Le 3 septembre 2021, la société Ennakl S.A a renouvelé son contrat de prêt avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 201 755 000 détaillé comme suit :
- ✓ Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5%;
- ✓ Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%;
- ✓ Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%;
 - (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 000 000 DT)
- ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
 - (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 735 500 DT)
- ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
 - (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 127 730 DT)
- ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;

- ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
 - (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 627 559 DT)
- ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois.
 - (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 582 081 DT)
- ✓ Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois.
 - (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 23 000 000 EUR)

4) <u>Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe Poulina) :</u>

- La société Ennakl Automobiles S.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe Poulina se présentent comme suit (En TTC) :
 - AMEN BANK: 817 522 DTCAFE BONDIN: 162 488 DT
 - PARENIN: 5 574 DT
 - CAFÉ BEN YEDDER: 557 373 DT
 - POULINA GROUP HOLDING: 610 961 DT
 - COMAR: 704 882 DT
 - PGI HOLDING: 148 713 DT
- En 2021, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.
- La société Ennakl Automobiles S.A a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.
- En 2020, La société Ennakl Automobiles a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

• Date: 28/02/2020

Principal: 6 000 000 dinars
Mode de paiement: 84 mois
Taux d'intérêt: TMM + 2 %

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

• Au 31 décembre 2021, la société « Ennakl Automobiles » dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'Amen SICAR, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SCAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

- Au cours de 2020, Ennakl Automobiles a souscrit des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant de 27 939 791 aux conditions suivantes :
 - Taux d'intérêt : TMM+1,5%;
 - Echéance: 90 jours;

Au 31/12/2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT a été remboursés intégralement au cours de 2021.

• La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

<u>Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société TLF:</u>
La société TLF a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.

<u>Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société ATL:</u>
La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

Obligations et engagements avec les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit au 31/12/2021 se détaillent comme suit :

	M. Abdelatif	M. Ibrahim	M. Laâroussi	M. Ahmed Maher	M. Mohamed Habib
	HAMAM	DEBBACHE	BEN YEDDER	JAIET	LASRAM
	Président	Directeur	Secrétaire	Directeur	Directeur
	Du Conseil	Général	Général	Général Adjoint	Général Adjoint
Rémunération brute (*)	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

^(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2021, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société **Ennakl Automobiles S.A.**Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. (« la société ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état de résultat global, l'état des flux de trésorerie et le tableau des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2021, un total bilan de 305 974 547 DT, et des capitaux propres de 152 169 461 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 26 982 341 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

• Les Revenus :

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires, figure à l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global au 31 décembre 2021, pour un montant de 485 592 207 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat net et des autres éléments du résultat global.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs pour un montant de 457 647 576 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment de la volumétrie des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (AERG) :

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 63 095 736 DT et représentent un des postes les plus importants de l'état de la situation financière.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la

- juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y
 compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers
 représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une
 image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Les co-commissaires au	ıx comptes
Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F.	Expert-Partners
Mohamed Lassaad BORJI Partner	Salah MEZIOU Managing Partner

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES INTERNATIONALES IFRS

Groupe ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

Le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 établis conformément aux Normes Internationales IFRS, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 09 Mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassaad BORJI (PWC Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Salah MEZIOU (Expert Partners).

Groupe ENNAKL Automobiles Etat de la situation financière consolidée(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<u>Actifs</u>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 465 168	836 164
Immobilisations corporelles	A1	65 674 481	65 258 294
Immeubles de placement	A2	7 071 689	7 084 934
Droits d'utilisation	A1	821 285	1 043 472
Actus unanciers a la juste valeur par le biais des AERG	А3	63 095 836	61 990 496
Actifs financiers au coût amorti	A4	2 450 493	2 821 813
Actifs d'impôt différé	P4	2 311 872	4 358 771
Actifs non courants		142 890 824	143 393 944
Stocks	A5	94 691 496	83 376 923
Créances clients	A6	78 981 502	95 705 268
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4	749 000	807 489
Autres actifs courants	A7	8 083 106	6 261 460
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	19 959 755	36 654 124
Actifs courants		202 464 859	222 805 265
Total des actifs		345 355 683	366 199 208

Groupe ENNAKL Automobiles Etat de la situation financière consolidée (Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		117 852 225	119 158 002
Résultat consolidé		31 834 107	14 083 691
Total des capitaux propres consolidés	C1	179 686 332	163 241 693
Part des minoritaires dans les capitaux		1 633	1 654
Part des minoritaires dans le résultat		526	228
Total des intérêts minoritaires	C1	2 159	1882
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	4 251 780	10 714 855
Obligations locatives	P1	952 887	1 124 426
Provision pour indemnite de depart a la retraite	P2	349 991	703 978
Provision pour risques et charges	Р3	8 049 545	12 939 454
Passifs non courants		13 604 203	25 482 713
Dettes fournisseurs	P5	111 524 197	148 235 679
Passif d'impôt courant	P4	329 890	3 958 676
Autres passifs courants	P6	7 585 341	7 030 121
Emprunts et dettes financières	P1	31 056 341	16 824 426
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	19 277	56 045
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 547 943	1 367 973
Passifs courants		152 062 989	177 472 920
Total passifs		165 667 192	202 955 633
Total des capitaux propres et passifs		345 355 683	366 199 208

Groupe ENNAKL Automobiles Etat de résultat net consolidé (Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits issus des contrats avec les clients	R-1	538 114 892	448 683 874
Coûts des ventes Marge brute	R-2	(446 032 620) 92 082 272	(364 186 502) 84 497 372
Frais de commercialisation et de distribution	R-3	(17 238 949)	(15 079 814)
Charges administratives	R-4	(26 359 401)	(33 561 685)
Autres produits	R-5	1 739 634	1 489 206
Autres charges	R-6	(7 439 484)	(928 915)
Résultat opérationnel		42 784 072	36 416 164
Produits financiers	R-7	5 368 241	1 185 833
Charges financières	R-8	(3 088 927)	(9 089 463)
Résultat financier net		2 279 314	(7 903 630)
Résultat avant impôt		45 063 386	28 512 534
Charge d'impôt sur le résultat	P-4	(13 228 753)	(14 428 615)
Résultat après impôt des activités poursuivies		31 834 633	14 083 919
Résultat net de l'exercice		31 834 633	14 083 919
Résultat consolidé de la période		31 834 107	14 083 691
Part des minoritaires dans le résultat de la période		526	228
Résultat consolidé de base par action		1,061	0,469
Résultat consolidé dilué par action		1,061	0,469

Groupe ENNAKL Automobiles Etat des autres éléments du résultat global consolidé (Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net de l'exercice		31 834 632	14 083 920
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	6 105 340	(11 722 903)
Ecart actuariel (OCI)	P-2	504 278	(49 928)
Impôts sur les AERG	P-4	(2 387 600)	3 029 807
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		4 222 018	(8 743 024)
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		4 222 018	(8 743 024)
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	-
Résultat global de la période		36 056 650	5 340 896
Résultat global de la période consolidé		36 056 124	5 340 668
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		526	228
Résultat global consolidé de base par action		1,202	0,178
Résultat global consolidé dilué par action		1,202	0,178

Groupe ENNAKL Automobiles Etat des flux de trésorerie consolidé (Montants exprimés en Dinar Tunisien)

_	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	45 063 386	28 512 534
Ajustements pour:		
Amortissements & Provisions	2 578 724	13 472 552
Indemnité de départ à la retraite	113 523	78 329
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	179 970	(485 835)
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	-	4 445 678
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	327 539	(76 870)
Variation écart de conversion	(120 427)	52 422
Charge d'impôt	(13 228 754)	(14 428 615)
Variation de l'impôt différé	(340 701)	(546 812)
Variation de l'impôt courant	(3 628 785)	(351 663)
variation de l'impot courant	(3 020 /03)	(351 003)
Variation du BFR :		
Variation des stocks	(10 584 720)	(4 595 383)
Variation des créances clients	15 454 375	3 532 099
Variation des autres actifs courants	(3 139 464)	(195 835)
Variation des dettes fournisseurs	(36 752 863)	22 142 605
Variation des autres passifs courants	554 968	(657 209)
Variation de l'obligation locative	(171 539)	(141 778)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 694 768)	50 756 219
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations	(7 955 531)	(4 279 634)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	580 648	858 570
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(23 622 024)
Encaissements provenant des actifs financiers	6 106 442	27 515 035
Total des flux de trésorerie liés aux activités	(1 268 441)	471 947
d'investissement	(1 = 00 441)	4 / - 9- /
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Libération du capital des minoritaires	-	150
Décaissements suite à la distribution de dividendes	(19 500 000)	(7 500 000)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	-	34 155 591
Décaissement sur emprunt et billets à ordre	(16 824 188)	(31 771 521)
Encaissement/décaissement sur crédit de gestion à court terme	24 593 028	(22 479 022)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(11 731 160)	(27 595 802)
Variations de la trésorerie	(16 694 369)	23 633 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		
	36 654 124	13 020 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	19 959 755	36 654 124

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31/12/2019		30 000 000	100 995 098	391 916	11 574 266	22 385 781	1 752	165 348 813
Affectation résultat de l'exercice 2019		-	22 385 781	-	-	(22 385 781)	-	
Variation des Autres éléments du résultat Global	C ₁	-	-	-	(8 743 024)	-	-	(8 743 024)
Variation de l'écart de conversion		-	-	53 966	-	-	1	53 967
Distribution de dividendes		-	(7 500 000)	-	-	-	(250)	(7 500 250)
Libération du capital des minoritaires suite à son augmentation (STLV)		-	-	-	-	-	150	150
Résultat de la période		-	-	-	-	14 083 691	228	14 083 920
Reclassement des réserves aux AERG		-	4 476 743	-	(4 476 743)	-	-	
31/12/2020		30 000 000	120 357 622	445 882	(1 645 501)	14 083 691	1 881	163 243 576
Affectation résultat de l'exercice 2020		-	14 083 691	-	-	(14 083 691)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	-	4 222 018	-	4	4 222 022
Variation de l'écart de conversion		-	-	(111 488)	-	-	(2)	(111 490)
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	-	(250)	(19 500 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	31 834 107	526	31 834 632
31/12/2021		30 000 000	114 941 314	334 394	2 576 518	31 834 107	2 159	179 688 491

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué d'une société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et des filiales « CAR GROS », « AFCAR » et « STLV ».

Il s'agit d'un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « AF CAR » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « ENNAKL AUTOMOBILES » et de la société « CAR GROS » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « HERTZ » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « ENNAKL AUTOMOBILES » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

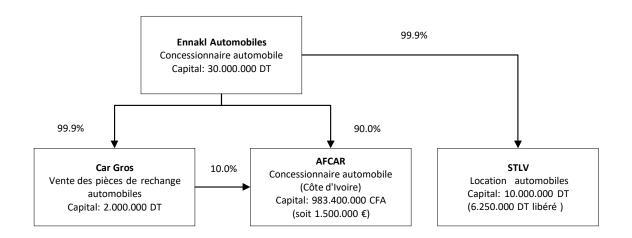
La filiale **AF CAR** exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. Cette société ayant perdu la quasi-totalité de son capital social est en arrêt d'activité. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le groupe **« ENNAKL AUTOMOBILES »**, a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT et SKODA et des pièces de rechange desdites marques ainsi que le service après-vente.



1.2. Faits marquants de l'exercice

Au terme de l'année 2021 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression considérable de 20% par rapport à l'année 2020 passant de 448 683 874 Dinars à 538 114 892 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société mère **Ennakl Automobiles** de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13.10% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société mère Ennakl Automobiles a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société **Renault Trucks**, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

2. Présentation des principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel internationales ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)

Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliquées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

Les états financiers consolidés couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la Note 2.18.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'îl est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériel et outillages	10%
- Matériel de transport de fonction	12,5%
- Matériel de transport de service	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Equipements de bureaux	10% et 15 %
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
- b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû («SPPI»).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité à une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

Le Groupe peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasitotalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; Ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. Le groupe applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation » («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaitre dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé « Service Cost » correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecarts actuariels ».

En 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à la décision IFRIC IC 04/2021. Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures ;

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11. Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 2%. A partir de l'exercice 2022, le taux de la contribution sociale de solidarité sera ramené à 1%.

La filiale CAR Gros est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 15 % et à la contribution sociale de solidarité de 1%.

La filiale STLV est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 2%. A partir de l'exercice 2022, le taux de la contribution sociale de solidarité sera ramené à 1%.

La filiale AF CAR est assujettie à l'impôt sur le résultat au taux de 25 %.

L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. La comptabilisation initiale du goodwill; Ou
- b. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires

déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. N'est pas un regroupement d'entreprises; et
- b. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; Ou
- b. Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- b. Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :
 - i. Sur la même entité imposable, Ou
 - ii. Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouvrés.

2.14. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
- Identification des obligations de prestation
- Evaluation du prix de transaction
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
- Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres. La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quotepart de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession.

Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournis impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	55 700 682	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	7 395 053
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 547 943

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres côtés (Amen Bank et ATL)	49 834 513	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels des techniques d'évaluation sont utilisées en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres côtés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérives sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants

- (a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
- (b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- (c) l'obsolescence technique ou commerciale ;
- (d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe et la vente des voitures et les services connexes. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque et par région. Les revenus par pays se présentent ainsi :

En DT	2021	2020
Tunisie	538 114 892	448 071 284
Côte d'ivoire	ı	612 590

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché - Taux de change	Les achats étrangers	Analyse de sensitivité	Instruments de couverture (Ex: Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensitivité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Créances clients	78 981 502	95 705 268
Autres actifs courants*	5 127 552	4 040 188
Liquidités et équivalents de liquidités	19 959 755	36 654 124
Prêts au personnel	2 576 966	2 733 413
Dépôts et cautionnements	456 590	964 914
Avances au personnel	215 458	249 198
Total des actifs financiers au coût amorti	107 317 823	140 347 105
Actifs financiers à la JV par les AERG	63 095 836	61 990 496
Total des actifs financiers à la JV	63 095 836	61 990 496

^{*} Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	31 Décembre 2021 31 Décembre 2		
Emprunts	35 307 883	27 539 043	
Créditeurs et autres créditeurs divers**	118 995 706	155 169 503	
Total des passifs financiers au coût amorti	154 303 589	182 708 545	
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 547 943	1 367 973	
Total des passifs financiers à la JV	1 547 943	1 367 973	

^{**} Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement des emprunts à long terme. Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables de TMM+1,5% et TMM+2,75%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 469 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

Créances clients :

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31- déc-21	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Total
Clients et comptes rattachés	78 808 548	172 954	4 391 706	83 373 208
Total	78 808 548	172 954	4 391 706	83 373 208

> Avoirs en banques et dépôts bancaires :

Notation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
A2	-	83
В	185 304	37 223
B-	19 094	118 609
B2	8 938 222	16 893 763
Ba2	3 289 722	3 853 799
BB+	5 094 186	3 098 829
Non notées	(397 776)	533 195
Total	17 128 752	24 535 501

^{*} Selon les dernières données de notation disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

31 Décembre 2021	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts *	1 759 231	5 277 693	4 800 139	398 831
Crédits leasing	83 336	41 459	-	-
Effets escomptes et non échus	24 667 936	-	-	-
Total	26 510 503	5 319 152	4 800 139	398 831

^{*} Echéances y compris les intérêts.

Au 31 décembre 2021, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 469 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2021 et 2020 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts	35 307 883	27 539 043
Créditeurs et autres créditeurs divers	118 030 711	155 169 503
Liquidités et équivalents de liquidités	(19 959 755)	(36 654 124)
Dettes nettes	133 378 839	146 054 422
Total capitaux propres	179 688 491	163 243 575
Total capital	313 067 330	309 297 997
Gearing ratio	43%	47%

4. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers consolidés

A – ACTIFS:

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation de Constructions	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
VALEURS BRUTES																
01/01/2021	63 024	20 000	2 874 436	9 648 736	45 028 693	2 195 314	2 106 891	7 366 780	2 339 531	7 694 462	69 804	20 504 092	1 266 204	825 213	690 830	102 694 010
Acquisitions	-	-	43 879	-	441	414 915	-	3 951 678	55 663	347 306	-	1 625 441	-	913 910	643 679	7 996 912
Cessions	-	-	-	-	-	(5 652)	(819 834)	(1 051 513)	(2 122)	-	-	(4 400)	-	-	-	(1 883 521)
Reclassifications	-	-	47 254	-	774 297	(202)	-	-	(6 827)	202	-	314 550	-	(1 129 274)	-	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	(368 799)	-	-	(644 660)	(6 122)	-	(214 683)	-	-	-	(1 234 264)
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2021	63 024	20 000	2 965 569	9 648 736	45 803 431	2 235 576	1 287 057	10 266 945	1 741 585	8 035 848	69 804	22 225 000	1 266 204	609 849	1 334 509	107 573 137

^{*} Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corporelles	En cours Incorporelles	Total
ANIORTISSEMENTS CUMULES			-		<u> </u>											
01/01/2021	(49 863)	(10 575)	(2 751 691)	-	(10 615 759)	(1 824 137)	(881 650)	(2 846 665)	(1 533 501)	(4 638 418)	(56 583)	(10 124 506)	(222 732)	-	-	(35 556 08
Do ation de l'exercice	(13 061)	(6 667)	(86 077)	-	(1 598 684)	(194 934)	(396 549)	(1 262 472)	(186 104)	(575 891)	(11 612)	(1 762 861)	(222 187)	-	-	(6 317 0
Prevision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	42 440	-	-	-	-	-	-	42
Reprises sur cessions	-	-	-	-	-	5 652	541 594	680 179	1 308	-	-	1 072	-	-	-	1 229
⁄lise en rebut	-	-	-	-	-	366 347	-	-	549 815	3 707	-	59 924	-	-	-	979
ndidence de la variation les cours de change	-	-	-	-	-	-	-	2 810	-	-	-	6 128	-	-	-	8
Au res mouvements	-	-	-	-	-	173	-	-	8 548	54	-	(8 775)	-	-	-	
31,12/2021	(62 924)	(17 242)	(2 837 768)	-	(12 214 443)	(1 646 899)	(736 605)	(3 426 148)	(1 117 494)	(5 210 548)	(68 195)	(11 829 018)	(444 919)	-	-	(39 612 2
VALEURS NETTES COMPTABLES																
31 12/2020	13 161	9 425	122 745	9 648 736	34 412 934	371 177	1 225 241	4 520 115	806 030	3 056 044	13 221	10 379 586	1 043 472	825 213	690 830	67 137 9
31 12/2021	100	2 758	127 801	9 648 736	33 588 988	588 677	550 452	6 840 797	624 091	2 825 300	1609	10 395 982	821 285	609 849	1 334 509	67 960

^{*} Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 071 689 DT contre 7 084 934 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(120 797)	(107 552)
Immeubles de placement nets	7 071 689	7 084 934

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Revenus des terrains	-	-
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2021 à 63 095 836 DT contre 61 990 496 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank	50 846 887	45 594 108
Fonds gérés SICAR	7 395 053	12 155 882
ATL	4 853 795	4 240 405
Autres	101	101
Total	63 095 836	61 990 496

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 450 493 DT contre 2 821 813 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel (LT)	1 993 903	2 125 601
Dépôts et cautionnements	1 099 101	964 913
Total	3 093 004	3 090 514
Provisions sur dépôts et cautionnements	(642 511)	(268 701)
Total	2 450 493	2 821 813

Les mouvements de la provision sur les actifs financiers au coût amorti se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	268 701	7 446
Provision constituée au cours de la période	642 511	269 733
Reprise sur provision	(268 701)	(8 478)
Fin de période	642 511	268 701

Les Actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 31 décembre 2021 à 749 000 DT contre 807 489 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	215 458	249 198
Prêts au personnel (CT)	583 062	607 812
Sous-total	798 521	857 010
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	749 000	807 489

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	583 062	1 993 903	2 576 965
Avances au personnel	215 458	-	215 458
Dépôt et cautionnements		1 099 101	1 099 101
Sous total	798 520	3 093 004	3 891 524
Provisions	(49 521)	(642 511)	(692 032)
Total	748 999	2 450 493	3 199 492

Au 31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	607 812	2 125 601	2 733 413
Avances au personnel	249 198	-	249 198
Dépôt et cautionnements	-	964 913	964 914
Sous total	857 010	3 090 514	3 947 525
Provisions	(49 521)	(268 701)	(318 222)
Total	807 489	2 821 813	3 629 302

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2021 à 94 691 496 DT contre 83 376 923 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Volkswagen	31 010 204	1 752 019
Volkswagen Utilitaires	929 376	650 103
Audi	744 277	1 143 777
Porsche	1 784 175	952 592
SEAT	4 957 165	16 545 995
SKODA	5 674 364	6 806 577
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	33 250 286	40 489 601
Stock de pièces de rechange	17 850 700	17 555 528
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	1 140 967	435 751
Stock VO	447 060	882 500
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	23 450	12 860
Sous-total Sous-total	98 026 305	87 441 584
Provision pour dépréciation stocks	(3 334 809)	(4 064 661)
Total	94 691 496	83 376 923

Les mouvements de la provision sur les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	4 064 661	2 413 659
Provision constituée au cours de la période	448 054	1 774 199
Reprise sur provision	(1 177 906)	(123 197)
Fin de période	3 334 809	4 064 661

A.6. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à $78\,981\,502$ DT contre 95 705 268 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Effets escomptés non échus	24 593 028	-
Effets à recevoir	37 161 066	64 506 092
Clients comptes courants	19 268 595	32 277 925
Clients travaux en cours	810 497	631 345
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	229 483	182 728
Sous-total	83 373 208	98 827 583
Provisions sur les clients	(4 391 706)	(3 122 315)
Total	78 981 502	95 705 268

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	3 122 315	2 247 344
Provision constituée au cours de la période	1 991 456	998 168
Reprise sur provision	(722 065)	(123 197)
Fin de période	4 391 706	3 122 315

A7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 083 106 DT contre 6 261 460 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes	2 211 311	1 123 969
Reports d'impôts et taxes	3 018 791	660 990
Produits à recevoir	3 130 133	4 339 636
Débiteurs divers	214 680	18 294
Charges constatées d'avance	744 242	1 097 303
Sous-total	9 319 157	7 240 190
Provisions sur les autres actifs courants	(1 236 051)	(978 730)
Total	8 083 106	6 261 460

Les mouvements de la provision sur les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	978 730	300 171
Provision constituée au cours de la période	1 209 702	832 896
Reprise sur provision	(952 381)	(154 337)
Fin de période	1 236 051	978 730

A.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 19 959 755 DT contre 36 654 124 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Banques créditrices	17 128 752	24 535 501
Effets à l'encaissement	2 689 546	11 828 473
Caisses	30 951	39 444
Régie d'avance et accréditifs	110 506	250 706
Total	19 959 755	36 654 124

C – Capitaux propres:

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2019	11 574 266
Pertes actuarielles	(49 928)
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(11 722 903)
Impôts différés sur les AERG	3 029 807
Reclassement des réserves aux AERG	(4 476 743)
Solde au 31 décembre 2020	(1 645 501)
Solde au 31 décembre 2020 Gains actuariels	(1 645 501) 504 278
Gains actuariels	504 278

^{*}y compris l'impact des changements des taux d'impôts sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B-PASSIFS:

P.1 Emprunts et obligations locatives

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2021 à 35 308 120 DT contre 27 539 281 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 506 619	-	5 506 619
Emprunt Amen Bank	834 308	4 251 779	5 086 087
Effets escomptés et non échus	24 593 028	-	24 593 028
Crédits leasing	122 149	-	122 149
Autres	237		237
Total	31 056 341	4 251 779	35 308 120

31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 128 453	5 506 619	10 635 072
Emprunts Amen Bank	758 265	5 086 087	5 844 352
Crédit de gestion Amen Bank	2 517 581	-	2 517 581
Billets à ordre	7 855 598	-	7 855 598
Crédits leasing	564 291	122 149	686 440
Autres	238		238
Total	16 824 426	10 714 855	27 539 281

Les obligations découlant des contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 952 887 DT au 31 décembre 2021 contre 1 124 426 DT au 31 décembre 2020.

Le tableau de variation des emprunts et des obligations locatives se présente comme suit :

	31/12/2020	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2021
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	5 506 619	-	(5 506 619)	-	-
Courant	5 128 453	(5 128 453)	5 506 619	-	5 506 619
Emprunts Amen Bank					
Non-courant	5 086 087	-	(834 308)	-	4 251 779
Courant	758 265	(758 265)	834 308	-	834 308
Leasing					
Non-courant	122 149	-	(122 149)	-	-
Courant	564 291	(564 291)	122 149	-	122 149
Obligations locatives					
Non-courant	1 124 426	(171 539)	-	-	952 887
Crédit de Gestion Amen Bank					
Courant	2 517 581	(2 517 581)	-	-	-
Billets à ordre					
Courant	7 855 598	(7 855 598)	-	-	-
Effets escomptés et non échus					
Courant	-	-	-	24 593 028	24 593 028
Total courant	16 824 188	(16 824 188)	6 463 076	24 593 028	31 056 104
Total Non-courant	11 839 281	(171 539)	(6 463 076)		5 204 666

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	31/12/2021	31/12/2020
Emprunt Attijari Bank (Ennakl Automobiles)	5 ans	24 000 000	TMM +1,85%	5 506 619	10 635 072
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	4 993 277	5 680 675
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	215 800	TMM +2,75%	92 810	163 678
Crédit de Gestion Amen Bank (CAR Gros)	12 mois	3 500 000	TMM +1,5%	-	2 517 581
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	122 149	TMM +1,5%	-	7 855 598
Crédits Leasing Tunisie Leasing et Factoring (STLV)	36 mois	2 126 626	9,03% - 11,58%	122 149	686 440
Effets escomptés et non échus Amen Bank, Attijari Bank et ATB (Ennakl Automobiles)	Max 90 jours	24 593 028	TMM +1% - TMM +1,5%	24 593 028	-
Total			-	35 307 883	27 539 043

 $[\]hbox{*Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.}$

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2021 à 369 268 DT contre 760 023 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Début de l'exercice	760 023	631 766
Coût des services rendus	71 513	56 749
Charge financière	73 965	59 672
Gain/perte (OCI)	(504 278)	49 928
Remboursements	(31 955)	(38 092)
Fin de l'exercice	369 268	760 023

P.3. Provisions pour risques et charges

Les Provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 049 545 DT contre 12 939 454 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	8 049 545	12 939 454
Total	8 049 545	12 939 454

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 311 872 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	Ennakl	CARGROS	AF CAR	STLV	Total
Provision pour départ à la retraite	127 297	2 506	-	-	129 803
Provision pour litiges	743 616	-	-	-	743 616
Moins-value sur titres	1 579 637	-	-	-	1 579 637
Pertes de change latentes	385 331	85 612	-	-	470 943
Instruments de couverture	484 757	32 223	-	-	516 980
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	166 247	145 717		-	311 964
Marge sur stocks finaux ICO	390 989	9 232	-	-	400 221
Contrats de location	23 616	-	-	23 761	4 7 3 77
Provisions sur les stocks et cautions	254 291	-	-	-	254 291
Total des actifs d'impôts différés	4 155 781	275 290	-	23 761	4 454 832
Gains de change latents	(960 323)	-	-	-	(960 323)
Produits à recevoir	(38392)	-	-	-	(38 392)
Amortissements différés	(1 127 068)	(10 694)	-	(6 483)	(1 144 245)
Total des passifs d'impôts différés	(2 125 783)	(10 694)		(6 483)	(2 142 960)
Solde net	2 029 998	264 596	-	17 278	2 311 872

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2021	Solde au 31 décembre 2020	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2021
Provision pour départ à la retraite	275 868	27 174	(173 239)	129 803
Provision pour litiges	729 679	13 937	-	743 616
Moins-value sur titres	3 793 998	-	(2 214 361)	1 579 637
Pertes de change latentes	616 522	(145 579)		470 943
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	126 122	185 842		311 964
Marge sur stocks finaux ICO	156 998	243 223		400 221
Gains de change latents	(888 355)	(71 968)		(960 323)
Produits à recevoir	(29 309)	(9 083)		(38 392)
Instruments de couverture	506 150	10 830	-	516 980
Amortissements différés	(958 856)	(185 389)		(1 144 245)
Provisions sur les stocks et cautions	-	254 291		254 291
Contrats de location	29 954	17 423		47 377
Total	4 358 771	340 701	(2 387 600)	2 311 872

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	2021
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	45 063 386
Taux d'impôt	36%
Impôt sur les sociétés (théorique)	16 222 819
Effet de :	
Provisions non déductibles	(1 352 980)
Produits non imposables (dividendes)	(3 498 311)
Actif d'impôt non comptabilisé au titre de pertes reportables	(54 383)
Minimum d'impôt	2 012
Autres produits non imposables	(2 505 380)
Autres charges non déductibles	6 358 181
Filiales imposées à des taux différents	(1 943 205)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	13 228 753

La variation de l'actif d'impôt courant au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 958 676
Charge d'impôt exigible de 2021	13 569 454
Paiement d'impôts en 2021	(17 198 240)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2021	329 890

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2021 à 111 524 197 DT contre 148 235 679 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs étrangers	104 299 072	102 109 226
Fournisseurs locaux	5 008 555	4 362 020
Fournisseurs, factures non parvenues	1 411 923	41 030 956
Fournisseurs d'immobilisations	272 090	230 709
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs, effets à payer	157 124 _	24 469
Total	111 524 197	148 235 679

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 585 341 DT contre 7 030 121 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer	3 945 713	3 210 525
CNSS	1 338 672	1 760 424
Provisions pour congés payés	808 550	600 884
Etat, impôts et taxes à payer	965 238	928 640
Créditeurs divers	157 980	40 353
Assurance groupe	251 356	243 338
Produits constatés d'avance	113 832	91 229
Débours sur douanes	-	145 661
Avances reçues des clients	-	5 067
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	7 585 341	7 030 121

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 547 943 contre 1 367 973 au 31 décembre 2020 et représentent des instruments de couverture passifs.

C – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à 538 114 892 DT contre 448 683 874 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Ventes de véhicules neufs	457 330 663	378 069 272
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	66 448 210	61 013 789
Ventes de travaux atelier	2 530 315	2 376 487
Ventes de véhicules utilisés	8 447 071	5 104 085
Locations de véhicules	2 913 022	1 822 457
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	304 086	176 952
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	127 495	120 365
Ventes de carburants	14 030	467
Total	538 114 892	448 683 874

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 446 032 620 DT contre 364 186 502 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats de véhicules neufs	281 354 529	241 731 838
Droits de consommation	97 648 169	62 931 360
Achats de pièces de rechanges	45 116 691	39 180 028
Fret maritime	7 423 272	7 474 212
Charges de personnel	2 300 199	3 814 516
Frais de magasinage	1 088 621	511 154
Frais de gardiennage	766 933	319 271
Achats des accessoires	421 061	369 603
Dotations aux provisions sur stocks VN	448 053	1 827 745
Reprise de provisions sur stocks VN	(86 958)	(176 743)
Assurance maritime	618 202	428 508
Travaux extérieurs	266 090	504 822
Frais de transit	185 944	173 155
Achats de véhicules utilisés	8 270 748	4 911 960
Achats pour les ateliers	211 066	185 073
Total	446 032 620	364 186 502

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2021 à 17 238 949 DT contre 15 079 814 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Autres frais sur ventes	2 539 902	1 919 015
Frais de déplacements	567 808	565 705
Charge de personnel	9 872 423	9 605 697
Publicité et insertions	3 199 760	2 260 774
Consommables	505 972	194 457
Location diverses	87 111	123 126
Cadeaux, réceptions et restaurations	165 165	169 813
Honoraires	135 704	128 406
Impôts et taxes	9 795	9 195
Redevances et royalties	155 309	103 626
Total	17 238 949	15 079 814

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2021 à 26 359 401 DT contre 33 561 685 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charge de personnel	11 966 331	11 834 363
Dotation aux amortissements	6 336 881	6 481 269
Impôts et taxes	2 032 226	1 717 416
Honoraires	1 671 872	938 531
Energie	880 720	780 106
Frais bancaire	2 263 489	1 849 569
Entretien et réparation	1 076 753	1 352 687
Assurance	837 355	662 720
Gardiennage	699 248	658 561
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 473 850	4 013 552
Dotations aux provisions sur créances	1 825 598	1 133 275
Reprises de provisions sur créances	487 637	709 700
Reprises de provisions pour risques et charges	(7 906 338)	(516 246)
Abonnement	1 610 462	964 023
Fournitures de bureaux	194 217	191 436
Frais de formation	185 663	130 501
Vêtements de travail	189 881	175 537
Dons et subventions	68 820	130 700
Frais de télécommunications	392 042	270 810
Autres frais administratifs	72 694	83 175
Total	26 359 401	33 561 685

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 739 634 DT contre 1 489 206 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Produits non récurrents	222 317	321 192
Profits sur cessions d'immobilisations	848 800	237 069
Location	72 000	133 868
Ristournes TFP	62 791	230 644
Remboursements d'assurance	247 371	410 592
Autres services	286 355	155 840
Total	1 739 634	1 489 206

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 439 484 DT contre 928 915 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Pertes sur cessions d'immobilisations	327 539	313 941
Pénalités de retard	140 424	61 650
Autres pertes ¹	6 892 126	128 492
Pertes sur créances irrécouvrables	79 395	424 832
Total	7 439 484	928 915

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5 368 241 DT contre 1 185 833 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dividendes reçus	4 717 780	-
Gains sur instruments de couverture	-	485 835
Intérêts créditeurs	378 651	334 662
Intérêts sur prêts au personnel	172 972	176 450
Produits nets sur placements	98 838	188 886
Total	5 368 241	1 185 833

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 3 088 927 DT contre 9 089 463 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Intérêts sur comptes courants	175 506	639 025
Intérêts sur escomptes d'effets	1 034 708	940 259
Intérêts sur emprunts	1 624 778	2 872 605
Moins-value sur les instruments financiers	-	4 577 902
Pertes sur instruments de couverture	179 970	-
Charge financière - IDR	73 965	59 672
Total	3 088 927	9 089 463

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats consommés	440 615 778	352 381 276
Salaires, traitements et avantages du personnel	23 807 507	24 768 653
Autres charges d'exploitation	11 366 859	9 856 598
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 294 084	14 288 737
Impôts, taxes et versements assimilés	2 042 021	1 726 611
Honoraires	1 664 066	972 395
Total	490 790 315	403 994 270

D – ENGAGAMENTS HORS BILAN DU GROUPE AU 31/12/2021:

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total EUR		54 800 399 EUR

Engagements en Dinars par banque :

AMEN BANK:

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total	Total	6 339 611

BIAT:

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	21 760
Total		4 076 573

ZITOUNA:

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		126 668

UBCI:

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennal Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total		3 900

ATB:

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Car Gros	LETTRES DE CREDIT	300 000
Total		300 000

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 274 DT au 31 décembre 2021.

E - NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS :

 En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société mère Ennakl Automobiles en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société mère **Ennakl Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés **Ennakl Automobiles** et **CAR Gros** solidairement à payer la somme de 1744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

La société mère **Ennakl Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021 un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

F - NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE - UKRAINE :

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction du groupe est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur le groupe en particulier.

G - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE :

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

Société Ennakl Automobiles :

Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations :

Au 31 décembre 2021, la société **Ennakl Automobiles** dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'**Amen SICAR**, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SICAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

• Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2021 des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.

• Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :

La société **PGI Holding** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

• Souscription de billets à ordre avec Amen Bank :

Au cours de l'exercice 2020, la société **Ennakl Automobiles** a souscrit des billets à ordre auprès de l'**Amen Bank** pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

-Taux d'intérêt : TMM+1,5%

-Echéance: 90 jours

Au 31 décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT et a été remboursé intégralement au cours de l'exercice 2021.

• Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank :

La société **Ennakl Automobiles** a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions **Amen Bank** pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'**Attijari Bank** à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT.

Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.

• Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2021 :

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à titre de ventes de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2021 ce qui suit (En TTC)

AMEN BANK: 817 522 DT

CAFE BONDIN: 162 488 DT

PARENIN: 5 574 DT

CAFÉ BEN YEDDER: 557 373 DT

POULINA GROUP HOLDING: 610 961 DT

COMAR: 704 882 DT

PGI HOLDING: 148 713 DT

• Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société TLF:

La société **TLF** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.

• Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société ATL :

La société **ATL** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

• Frais de tenue de compte de valeurs mobilières :

En 2021, la société **Amen Invest** à facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

• Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank :

Le 28 février 2020, la société **Ennakl Automobiles** à contracté un prêt à moyen terme auprès de l'**Amen Bank** pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

• Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 15 mai 2020, **Ennakl Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'**Amen Bank** portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000. Le 3 septembre 2021, la société a renouvelé son contrat de prêt portant la somme globale en principal à 201 755 000 détaillé comme suit :

- ✓ Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5%;
- ✓ Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%;
- ✓ Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5%; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 000 000 DT)
- ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 735 500 DT)
- ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 127 730 DT)
- ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 627 559 DT)
- ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ; (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 582 081 DT)
- ✓ Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois. (L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 23 000 000 EUR)

• Obligations et engagements avec les dirigeants :

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2021 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

• Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennakl Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

• <u>Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :</u>

En 2021, la société **Ennakl Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

* Société Gar Gros:

- ✓ La société Car Gros a encourus auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2021 des frais d'assurance relatifs à :
 - Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT;
 - Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 15 674 DT;
 - Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 121 150 DT.
- ✓ La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :

• Date: 15/05/20

Principal: 3 500 000 dinarsMode de paiement: Mensuel

• Durée : 12 mois

• Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au cours de l'exercice 2021, la société Car gros SARL a remboursé un montant de 2 517 518 DT en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de 40 726 DT. Au 31 décembre 2021, ce crédit est totalement remboursé.

* Société STLV:

• Tunisie Leasing et Factoring:

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création.

Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 48 247 DT en2021. Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 122 149 DT au31 décembre 2021 contre un solde de 686 440 DT au 31 décembre 2020.

• Amen Bank:

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

• Principal: 1 500 000 dinars

• Durée: 3 ans

• Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de 215 800 DT a été débloqué à la société STLV S.A. Au 31/12/2021, la société STLV a remboursé un montant de 70 867 DT en principal au titre de ce crédit. Les charges financières correspondantes supportées en 2021 ont totalisé 11 991 DT. Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **92 810 DT** au 31 décembre 2021.

En 2021, la société STLV a réalisé un placement en certificat de dépôts pour un montant de 500 000 DT et une durée de 30 jours auprès de l'Amen Bank totalement échu et remboursé avant le 31/12/2021 et ayant générés des produits d'intérêts pour un montant de 2 999 DT.

• Assurances COMAR:

Au 31/12/2021, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMARdes frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de 39 011 DT;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de 429 688 DT;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de 3 536DT.

• Rémunérations servies aux dirigeants :

Au 31/12/2021, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE			
Nature de la rémunération brute	Directeur Général Adjoint			
	Charges Au 31/12/2021	Passif Au 31/12/2021		
Salaire brut ¹	188 464	-		

¹ Voiture de fonction et quotas carburant compris.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires du groupe **ENNAKL AUTOMOBILES**Z.I Ariana – Aéroport

BP 129 – 1080 Tunis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ENNAKL AUTOMOBILES et de ses filiales (le « groupe ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021, l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2021, un total du bilan consolidé de 345 355 683 DT et des capitaux propres consolidés – part du groupe de 179 686 332 DT y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à 31 834 107 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas

une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

• Les Revenus :

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires, figure à l'état consolidé du résultat net au 31 décembre 2021, pour un montant de 538 114 892 DT et représente le poste le plus important de l'état consolidé du résultat net.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 457 330 663 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG ») :

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à 63 095 836 DT dont 7 395 053 DT correspondent à des titres non côtés.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière consolidée du groupe et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère ENNAKL AUTOMOBILES S.A. est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration de la société mère a l'intention de liquider le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

 Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration de la société mère du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du Groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du Groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux comptes

Expert-Partner

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F.

Mohamed Lassaad BORJI Partner Salah MEZIOU Ma**Magnaging Par**tner

